

COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE

COMMUNE DE BRUXELLES VILLE

**CONTRAT COHESION SOCIALE
2016-2022**

RAPPORT ANNUEL DE LA COORDINATION LOCALE

ANNEE 2021¹

**Adresse (siège social) : Jeunesse à Bruxelles asbl
Avenue de l'Héliport 56
1000 Bruxelles**

Personnes de contact : BOUHOUT Karim/BEN AMAR Basma

¹ Rédacteur : Karim Bouhout

TABLE DES MATIERES

1- PROGRAMME COHESION SOCIALE ET ROLE DE LA COORDINATION LOCALE-	3
2- LE CONTRAT COMMUNAL DE COHESION SOCIALE-----	4
2-1 Les priorités quinquennales (2016-2022)-----	4
2-2 Les priorités communales en matière de cohésion sociale-----	4
2-3 Suivi de la bonne exécution du contrat communal (CS/FIPI)-----	5
2-4 Organisation des concertations locales-----	5
2-5 Suivi administratif et financier des projets FIPI-----	6
2-6 Réunions entrant dans le cadre des missions de la coordination locale-----	6
3- LE BUDGET-----	8
4- OFFRE SOCIALE LOCALE-----	9
4-1 Services chargés de la mise à jour de l'offre sociale au niveau local-----	9
5- ANALYSE DES PROBLEMES ET BESOINS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL-11	
5-1 Besoins qui touche les publics de Cohésion sociale-----	11
5-2 Problèmes qui ont émergé durant le dernier quinquennat -----	14
5-3 Problèmes qui mériteraient d'être abordés via une approche intersectorielle-----	15
5-4 Distribution géographique de l'offre associative-----	17
5-5 Tableau récapitulatif de l'offre en Cohésion sociale (contrat communal)-----	18
6- ETAT DES LIEUX DES ACTIONS ASSOCIATIVES DU CONTRAT COMMUNAL--20	
6-1 Remarque préliminaire-----	20
6-2 Caractéristiques de l'offre associative (Contrat communal)-----	21
6-3 Volume public accueilli par axe prioritaire (P1-P2)-----	21
6-4 Typologie des publics accueillis en soutien scolaire (P1)-----	22
6-5 Typologie des publics accueillis en Alpha/Fle (P2)-----	23
6-6 Difficultés identifiées dans la mise en œuvre des projets de soutien scolaire (P1)-----	24
6-7 Difficultés identifiées dans la mise en œuvre des projets Alpha/Fle (P2)-----	26
6-8 Difficultés identifiées dans la mise en œuvre des projets de vivre ensemble (P4)-----	27
6-9 Stratégies spécifiques mises en œuvre pour surmonter les difficultés-----	28
6-10 Nouvelles problématiques constatées au sein du public-----	31
6-11 Accueil de nouveaux publics-----	33
6-12 Quelques projets innovants réalisés durant la pandémie-----	34
7- SYNTHESE ET CONCLUSION-----	37-42

1- PROGRAMME COHESION SOCIALE & ROLE DE LA COORDINATION LOCALE

Décret cohésion sociale de 2004 : *« Par Cohésion sociale, on entend l'ensemble des processus sociaux qui contribuent à assurer à tous les individus ou groupes d'individus, quelle que soit leur origine nationale ou ethnique, leur appartenance culturelle, religieuse ou philosophique, leur statut social, leur niveau socio-économique, leur âge, leur orientation sexuelle ou leur santé, l'égalité des chances et des conditions, le bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu. Ces processus visent en particulier la lutte contre toute forme de discrimination et d'exclusion sociale par le développement de politiques d'intégration sociale, d'interculturalité, de diversité socioculturelle et de cohabitation des différentes communautés locales. Ils sont mis en œuvre, notamment, par le développement d'une action communautaire de quartier et du travail en réseau. »*

En pratique, la politique de Cohésion sociale de la CoCoF consiste à subventionner des initiatives en faveur des processus garantissant l'exercice de la citoyenneté active, du vivre-ensemble des populations précaires en partenariat avec les communes et les associations locales actives dans les quartiers fragilisés de Bruxelles.

La sélection des projets et la répartition budgétaire font l'objet d'une concertation entre autorité communale, opérateurs associatifs et pouvoir subsidiant. La signature d'un contrat communal de Cohésion sociale vient sceller le partenariat entre ces 3 acteurs pour une durée de 5 ans.

Le décret institue les coordinations locales : *« Afin de garantir la bonne exécution des contrats communaux de cohésion sociale, le Collège finance une coordination locale par commune éligible, selon les modalités qu'il détermine. La coordination locale est chargée de sélectionner les projets de cohésion sociale après appel public à projets, d'en organiser la coordination, de les accompagner au niveau administratif et de les évaluer. Elle est le relais entre le Collège, la commune et les associations. »*

Une coordination locale est dès lors mise en place dans chaque commune éligible pour veiller au bon développement du programme communal. Cette coordination locale est chargée d'assurer la préparation et le suivi de l'exécution des contrats communaux de cohésion sociale, en veillant d'une part, à la bonne coordination des projets, à leur accompagnement administratif et pédagogique, à leur évaluation ; d'autre part à leur adéquation aux dispositifs et politiques des communes.

A la Ville de Bruxelles, la coordination locale dépend du Service de la Jeunesse qui a confié cette mission par convention à l'asbl *Jeunesse à Bruxelles*. La coordination locale assume la coordination du programme « cohésion sociale » et également celle du FIPI (Fond d'Impulsion à la Politique des Immigrés) dont l'objectif est de soutenir l'impulsion des projets favorisant l'intégration sociale des personnes d'origine étrangère, la prévention des discriminations et le dialogue interculturel.

Elle organise les appels à projets, analyse les projets rentrés et fait une proposition de répartition des moyens alloués. Elle assure également le suivi administratif, pédagogique et financier de ces projets ainsi que leur évaluation. Elle est aussi le relais nécessaire vers les autorités compétentes, veille au respect des conventions, oriente et soutient les promoteurs de projets.

2- LE CONTRAT COMMUNAL DE COHESION SOCIALE

2-1 LES PRIORITÉS RÉGIONALES EN MATIÈRE DE COHÉSION SOCIALE (QUINQUENNAT 2016-2022)

La reconduction des priorités régionales de cohésion sociale a fait l'objet d'un élargissement (retour de l'axe prioritaire « vivre-ensemble »). Concrètement, le Collège de la Cocof a défini 4 thématiques prioritaires ainsi que les modalités minimales de mise en œuvre des actions qui les sous-tendent pour le quinquennat 2016-2020 :

PRIORITE 1 : le soutien et l'accompagnement à la scolarité

PRIORITE 2 : l'apprentissage et l'appropriation de la langue française en tant que citoyen actif

PRIORITE 3 : la citoyenneté interculturelle. Elle se décline en 2 types d'action :

- A. les permanences socio-juridiques
- B. les modules d'initiation à la vie citoyenne

PRIORITE 4 : le « vivre-ensemble ». Elle se décline en 2 types d'action :

- A. la production et diffusion d'outils à vocation socioculturelle ;
- B. la diffusion et sensibilisation à l'interculturalité

2-2 LES PRIORITÉS COMMUNALES EN MATIÈRE DE COHÉSION SOCIALE (QUINQUENNAT 2016-2022)

En plus des priorités fixées par la Région, la ville portera une attention particulière aux projets qui visent :

- **la lutte contre le décrochage scolaire par la participation et l'implication de tous les acteurs de l'éducation (familles, écoles, associations) et par l'emploi d'un personnel qualifié.** À cet effet, la commune privilégiera les actions de soutien scolaire proposant :
 - un projet pédagogique formalisé à la disposition de la coordination locale et des autres autorités compétentes en matière de cohésion sociale ;
 - une fiche personnelle de progression proposant l'évaluation et l'évolution individuelles des usagers de l'action du soutien scolaire ;
 - l'emploi au moins d'un travailleur disposant des qualifications pédagogiques nécessaires au soutien scolaire (permanent ou vacataire) ;
 - des dynamiques privilégiant les contacts réguliers entre parents, établissements scolaires et responsables associatifs...
- **La mixité de genre dans les publics accueillis et les activités organisées ainsi que l'égalité homme/femme et la lutte contre les stéréotypes ...**
- **La responsabilisation, l'émancipation et l'autonomie des publics privilégiant les dynamiques de citoyenneté active des habitants.**
- **La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie.** La mise en œuvre de projets qui développent, l'esprit critique des enfants et des jeunes, le libre examen ainsi que l'éducation aux médias.

- **L'emploi le plus cohérent et le plus efficient du subside de cohésion sociale mis à la disposition de l'association** (ventilation proportionnée du subside sur l'ensemble des postes de dépenses, dépenses utiles...).
- **Obligations :**
 - o Les projets retenus doivent être mis en œuvre par des associations dont le siège d'activités est établi sur le territoire de la Ville de Bruxelles.
 - o Le projet introduit doit prévoir des activités hebdomadaires de minimum 12 heures par semaine et l'ouverture de l'association au public est assurée durant au moins 3 demi-journées par semaine.
 - o Les projets à caractère international ou des actions prévoyant des dépenses afin de couvrir des rencontres internationales seront écartés du programme.
 - o Les projets conçus sous forme de sous-traitance seront rejetés.

2-3 SUIVI DE LA BONNE EXECUTION DES CONTRATS COMMUNAUX DE COHESION SOCIALE ET DU FIPI COMMUNAL

Dans ses missions de suivi et d'évaluation, la Coordination locale effectue la visite des projets soutenus et financés par la Cohésion sociale et/ou le FIPI communal. Ces visites de terrain font l'objet d'un rapport de visite circonstancié consultable à la demande. La Coordination locale participe également à des événements, des activités spécifiques sur invitation de ses partenaires associatifs contractants.

Entre le 1er janvier 2021 et le 31 décembre 2021, la Coordination locale a effectué 13 visites de terrain² ayant fait l'objet d'un rapportage circonstancié : 7 visites des projets de cohésion sociale et 6 visites de nouvelles initiatives.

2-4 ORGANISATION DES CONCERTATIONS LOCALES

La Coordination locale est tenue par voie décrétable d'organiser idéalement trois concertations locales par an, réunissant en son sein, l'ensemble des opérateurs du contrat communal de Cohésion sociale. Ces concertations sont un espace d'information, de coordination et de développement de collaborations entre associations œuvrant à la cohésion sociale communale.

La Coordination locale a organisé quatre concertations locales en 2021.

- La concertation locale du 08 septembre 2021 au Centre Pôle Nord : les membres de la concertation entament la matinée d'échanges de bonnes pratiques et de réflexion sur la mixité et l'alphabétisation organisée dans le cadre de la journée internationale de l'Alphabétisation (8 septembre 2021). La séance s'achève sur la présentation des travaux réalisés en atelier.

- La concertation locale du 19 octobre 2021 : après l'approbation du PV du 19 février 2020, les membres de la concertation locale sont invités à approuver la version actualisée du ROI de la concertation locale de la Ville de Bruxelles avant que Mr J. Mathieu ne présente brièvement l'état d'avancement du nouveau Décret Cohésion sociale ainsi que sa mise en œuvre.

² Les mesures de confinement ont réduit les visites de terrain en 2021

- La concertation locale du 08 novembre 2021 : après approbation du PV du 19 octobre 2021, Mme Alamat entame la séance du jour dédiée à la sensibilisation au vaccin. Mme Gillon et Mr Boulanger, responsables du plan d'action vaccination de la Ville de Bruxelles introduisent la concertation avant que le Dr Deudon, Médecin référent de la Cocof, ne dresse un exposé circonstancié sur l'état actuel de la pandémie. Mme Céline Nieuwenhuys, secrétaire de la Fédération des Services Sociaux, enchaîne sur un exposé établissant le lien entre le Covid et les inégalités sociales avant Mr Mannaerts, Directeur de l'asbl Culture et santé, ne présente l'outil « la vaccination en question » conçu par les membres de son équipe.

- La concertation locale du 16 décembre 2021 : organisée en visioconférence, les membres de la concertation sont invités à donner un avis puis, valider la sélection des projets retenus dans le cadre du volet local « impulsion Ville de Bruxelles 2022 ».

2-5 SUIVI ADMINISTRATIF ET FINANCIER DES PROJETS FIPI COMMUNAUX 2020 ET 2021

- Fipi 2020 : évaluation et suivi administratif du FIPI communal 2020 en collaboration avec la Cocof et les autorités communales compétentes de la Ville de Bruxelles. Clôture de la réception des évaluations du Fipi 2020, traitement des données et remise de l'évaluation du Fipi (contrat communal) 2020 de la Ville de Bruxelles le 28/02/2021 auprès de la Cocof.

- Renforcement à la Cohésion Sociale (arrêté 2020/1376), suivi administratif et clôture pour les 14 dossiers.

- FIPI 2021 : suivi administratif, rédaction des conventions spécifiques des 18 projets sélectionnés. Des entretiens téléphoniques successifs ont permis un accompagnement à distance.

- Appel à projet dans le cadre du volet local « impulsion Ville de Bruxelles 2022 » (ancien FIPI) : gestion de l'appel à projet du contrat communal et suivi administratif, accompagnement des nouvelles initiatives, rédaction des fiches techniques à l'attention des autorités compétentes dans cette matière ainsi qu'à destination de la concertation locale.

La coordination a traité l'appel dès réception des 28 demandes qui lui ont été transmises par la Cocof le 4 novembre 2021. L'appel ayant été clôturé sur le site de la Cocof le 29 octobre 2021. Sur les 28 demandes, la Cocof a signifié que 3 étaient irrecevables. La coordination a analysé les 25 dossiers recevables. 22 ont été sélectionnés dans le cadre du portefeuille attribué à la Ville de Bruxelles. La sélection a été validée par la concertation locale en visio-conférence le 16 décembre 2021.

2-6 REUNIONS ENTRANT DANS LE CADRE DES MISSIONS DE LA COORDINATION LOCALE

- Participation aux réunions d'information organisées par l'Administration de la Cocof : Cocof « non-marchand ».

- Participation à une dizaine de réunions visant à construire les canevas accompagnant la mise en œuvre des nouveaux Décret et arrêté en matière de Cohésion sociale.

- Participation aux groupes de travail et visioconférences organisés par le Cracs ;
- Participation aux réunions du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux personnes et de la Santé – Section Cohésion sociale, par visioconférences.
- Participation à des événements, conférences et journées d'étude entrant dans le cadre décrétable des missions de la Coordination locale.

3- BUDGET

32 projets coordonnés par la Ville de Bruxelles, subsidiés pour un montant total de 1.128.942,36 €

ASSOCIATION	COCOF	PRIORITE
ACCUEIL, DE RECHERCHE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION (CENTRE D')	16.122,47	P1-P2
AMO DE NOH SERVICE D'AIDE AUX JEUNES ET AUX FAMILLES	21.040,60	P1
AMORCE (L')	11.823,14	P1
ARTHIS- LA MAISON CULTURELLE BELGO-ROUMAINE	35.013,41	P1-P2
ATELIERS DU SOLEIL	29.020,44	P1-P2
ATELIERS POPULAIRES (LES)	46.217,74	P1
BRUEGEL CENTRE CULTUREL	42.993,25	P1
BRUXELLES ENSEIGNEMENT	99.421,89	P1
BRUXELLES NORD - MAISON DE LA CREATION (CENTRE CULTUREL)	18.809,55	P4
CENTRE SOCIAL DU BEGUINAGE	13.972,81	P2
CHÔM'HIER- AID (LA) ASBL	15.047,64	P1-P2
COLOMBIER - CENTRE D'ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE ET D'ACCOMPAGNEMENT FAMILIAL	29.557,86	P1
CULTURES ET SANTÉ	11.823,14	P2
DON BOSCO - TÉLÉ SERVICE	16.122,47	P1
DOUBLE SENS	37.619,09	P1
ENTR'AIDE	14.187,77	P1
ENTRAIDE BRUXELLES	48.367,41	P1-P2
ENTR'AIDE DES MAROLLES	23.646,29	P2
EUREKA ! AIDE ET SOUTIEN	11.823,14	P1
FORMOSA	16.122,47	P2
FOYER DES JEUNES DES MAROLLES (LE)	16.122,47	P1
GROUPE D'ENTRAIDE SCOLAIRE DE LAEKEN	53.741,56	P1
INTERPOLE	29.432,01	P1-P4
JEUNESSE À BRUXELLES COORDINATION	96.533,82	-
JEUNESSE À BRUXELLES	13.922,29	P1
JOSEPH SWINNEN	47.705,17	P1-P2
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'EDUCATION PERMANENTE	51.591,90	P2
MAISON DES JEUNES NEDER-OVER-HEEMBEEK	45.142,91	P1
MINI-ANNEESSENS	16.122,47	P1-P4
PREVENTION JEUNES BRUXELLES	11.823,14	P1
PROGRES	17.197,30	P2
QUATRE VINGT-HUIT ASBL (LE)	51.135,88	P1-P4
SPORTIVE ET EDUCATIVE ANNEESSENS (ASSOCIATION)	53.079,32	P1-P2
TEFO (CENTRE)	66.639,54	P1-P2

4- OFFRE SOCIALE LOCALE

4-1 Services chargés de la mise à jour de l'offre sociale au niveau local

La Ville de Bruxelles est un vaste territoire abritant un maillage important d'associations et de services publics. Pas facile dans ces conditions de restituer une vue d'ensemble actualisée de l'offre sociale tant la mobilité, la création et la dissolution de structures participent de la reconversion journalière de l'offre sociale locale.

Pour autant, certains organismes actifs sur le territoire communal tiennent à jour l'offre sociale communale consultable en ligne. C'est le cas du Centre de Documentation et de Coordination Sociales (CDCS-CMDC) missionné par la Cocom pour réaliser une : « carte bilingue de l'offre sociale-santé en Région Bruxelles-Capitale » répertoriant sur une carte interactive : *« les organisations et services, francophones, néerlandophones et bilingues, actifs dans le domaine social-santé, au profit des personnes habitant la Région de Bruxelles-Capitale »*. Le diagnostic local des besoins communaux et les reportages de la Coordination locale renvoient régulièrement les membres-opérateurs vers cette source d'information consultable via ce lien virtuel :

<https://social.brussels/search>

En 2016, en collaboration avec les Coordinations locales communales, le Bureau bruxellois de la planification a réalisé un « Monitoring des équipements culturels » reprenant l'annuaire bruxellois des salles et scènes culturelles : *« Pour les acteurs culturels et socioculturels, artistes, opérateurs dans le domaine de la jeunesse et de la cohésion sociale, ce projet inclut la possibilité de faire connaître leurs salles sur le site spots.brussels. Par le biais de son moteur de recherche, ces acteurs peuvent y trouver une information précise sur les lieux où sont organisées les activités de création, de diffusion, d'animation et de formation »*.³

Cette source d'information est consultable en ligne :

<https://spots.brussels/fr/>

Les Coordinations sociales des quartiers disposent également d'un répertoire à jour de l'offre sociale consultable en ligne. Cette source d'information est importante au regard notamment du ciblage des périmètres communaux prioritaires par ces coordinations. Citons :

- La Coordination Sociale des Marolles offrant un répertoire de l'offre associative locale par thématique :

<https://lesmarolles.be/assosciations/>

- La Coordination Sociale de Laeken offrant un guide social limité « aux associations membres de la Coordination sociale de Laeken » :

³ <https://perspective.brussels/fr/enjeux-urbains/culture/spotsbrussels>

<https://www.picol.be/-Guide-Social-de-Laeken->

La Coordination Sociale Quartier Neder-Over-Heembeek offrant un répertoire à jour de l'offre sociale consultable en ligne. Les associations y sont regroupées par champ social d'intervention :

<https://quartier-noh.be/assoces/>

Les Coordinations Sociale de la Senne et du Quartier Nord tiennent également un répertoire à jour de l'offre sociale consultable à la demande. Une liste des opérateurs de soutien scolaire actifs dans le quartier a été transmise à la Coordination locale.

Enfin, la Coordination locale des projets de Cohésion sociale de la Ville de Bruxelles dispose d'un fichier Excel thématique répertoriant plus 400 structures actives sur le territoire communal.

5- ANALYSE DES PROBLEMES ET BESOINS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

5-1 Besoins qui touchent les publics fréquentant les projets de Cohésion sociale

Rédigé en 2021, le Diagnostic local des besoins communaux a permis d'identifier les attentes des publics fréquentant les projets de Cohésion sociale via une double approche :

- un volet quantitatif présentant une analyse des variables sociodémographiques à l'échelle communale. Cette analyse met en lumière les besoins des publics au regard de leur ancrage territorial et de la concentration des difficultés dans certains quartiers.
- Un volet qualitatif : questionnaire adressé aux membres-opérateurs et associés du contrat communal. Cette analyse met en perspective les besoins des publics identifiés directement par les acteurs du terrain (opérateurs de projets de Cohésion sociale et Fipi communaux particulièrement). Une échelle numérique répertoriant une vingtaine de recommandations venait compléter les données récoltées dans le but notamment d'identifier les futures « orientations spécifiques communales » qui intégreront potentiellement le « Pacte communal » (voir nouveaux Décret et Arrêté du Programme régional de Cohésion sociale)⁴.

L'analyse des variables sociodémographiques donne à voir une dynamique territoriale attirant l'attention sur certains besoins :

- un accroissement de la population résultant de l'exode des petites classes moyennes vers les lotissements pavillonnaires du nord de la commune (quartiers Industrie Nord, Heembeek, Mutsaard, Haren). Ce mouvement de périurbanisation côtoyant une population vieillissante dans ces quartiers (Mutsaard, Coin des cerises, Heembeek) génère des besoins notamment, en termes d'accueil de la petite enfance (Haren), d'activités intergénérationnelles, socioculturelles, de soutien scolaire et de fêtes de quartier (Heembeek, Mutsaard, De Wand).
- Les nouveaux habitants de la commune s'installent massivement dans les quartiers centraux (Pentagone Est et Quartier européen) à proximité des fonctions dites spécifiques : institutions européennes et universités. Ces ménages instruits et actifs - le quartier Royal a vu son revenu médian augmenté de plus de 7.000 euros entre 2005 et 2018 - adoptent un usage stratégique du territoire communal, ce qui génère une augmentation du loyer mensuel moyen, reconfigure la praxis locale (commerce de substitution, jeunisme, style de vie global). Les quartiers Stalingrad, Martyrs, Dixmude-Béguinage attirent particulièrement des jeunes ménages isolés, instruits, en provenance de l'Europe des 15. Notre-Dame-aux-Neige, Grand-Place et Dansaert abritent beaucoup d'isolés de plus de 65 ans (+ de 50% des effectifs isolés). L'homogénéité culturelle des quartiers situés dans le Pentagone Est, le quartier Européen, semble plus forte si l'on tient compte du nombre de nationalités pour atteindre 70% de la population du quartier. L'un des enjeux du vivre ensemble relève probablement d'un décroisement de ces populations polyglottes, jouissant d'un mode de vie global. Ce qui appelle un

⁴ <https://ccf.brussels/nos-services/diversite-et-citoyennete/>

renforcement des actions intergénérationnelles, de vivre ensemble, un réinvestissement de l'espace public apte à tisser des liens entre catégories de populations qui se rencontrent rarement par-devers le cosmopolitisme de façade.

- Le Pentagone Ouest et sa prolongation vers le quartier nord et Laeken concentrent toutes les difficultés : densité importante des sites de logements sociaux (Nord, Heysel, Laeken, Marolles), de populations étrangères (Afrique, Asie, Europe de l'Est et méridionale), ménages inactifs (10.000 unités à Anvers Sud), familles nombreuses (Anneessens, Nord, Laeken Est et Ouest), redoublement scolaire important (Nord, Marolles, Laeken, Houba, Anneessens), concentration de primo-arrivants (plus de 20.000 sur la commune : axe Pentagone-Nord-Laeken) et de la petite enfance (Houba et Laeken), taux de chômage et demandeurs d'emploi inoccupés largement au-dessus de la moyenne régionale (Marolles, Anneessens, Nord, Laeken). Ces quartiers déjà ciblés prioritairement par les autorités communales appellent un renforcement des actions de soutien scolaire, d'alphabétisation, de vivre ensemble, la création de places d'accueil et de gardes d'enfants supplémentaires, particulièrement dans l'axe Laeken-Cité-Modèle concentrant 6 à 7.000 ménages dans certains quartiers, moins présents dans le contrat communal de Cohésion sociale.

Globalement, les sites de logements sociaux (Lacaille, Querelle, Brigittines, Dixmude, Rempart des Moines, Versailles, Square Léopold, Cité modèle) répandus diversement sur l'ensemble du territoire communal, se présentent comme des pôles exponentiels de difficultés quel que soit le niveau de vie de l'environnement local. Les difficultés semblent se cristalliser encore davantage à Cité Modèle et Versailles où la morphologie du quartier coupée du reste de l'environnement local génère un phénomène de contraction de normes doublé d'une forte identité territoriale. Plus qu'ailleurs, des actions de soutien scolaire, de vivre ensemble, de réappropriation de l'espace public sont aujourd'hui nécessaires dans ces périmètres communaux.

La corrélation entre les niveaux supérieurs d'instruction et l'espace résidentiel est significative au niveau communal. C'est elle qui ordonne les disparités territoriales de l'espace communal, ses conséquences en termes d'inégalités sociales au regard notamment de l'autonomie et du capital culturel des ménages instruits, partageant des espaces et modes de vie relativement similaires. Ce qui par conséquent entraîne un rapport différentiel aux institutions, à la littératie, à la maîtrise de la langue, au choix de l'école, au suivi scolaire, à l'accès à la culture et au vivre ensemble.

L'échelle numérique vient globalement conforter les recommandations émises dans le Diagnostic local de sécurité de la Ville de Bruxelles. Avec un score moyen de 7,78 sur 10, les 20 recommandations évaluées par les opérateurs sont largement approuvées. Celles qui ont récolté les plus hauts scores (≥ 8) mettent à l'avant :

- l'éducation aux médias afin de prévenir les phénomènes d'emprise, de dépendance aux écrans, complotisme (8)
- partenariat local et échange de bonnes pratiques entre membres-opérateurs (8,09)
- les activités intergénérationnelles brisant l'isolement des seniors pour en faire des passeurs de culture (8,19)

- l'action renforçant la mixité de genre au sein de toutes les activités associatives (8,19)
- action réinvestissant l'espace public et stimulant les liens d'interaction entre habitants du quartier (8,22)
- action permettant aux publics d'accéder à des pratiques culturelles élaborées et d'exposer leurs talents (8,25)
- renforcer la maîtrise de la langue des parents pour améliorer leur communication avec l'école et suivre la scolarité des enfants (8,28)
- les mesures spécifiques destinées à lutter contre le décrochage scolaire des jeunes résidant à proximité des logements sociaux (8,41)
- action garantissant une meilleure compréhension du système scolaire auprès des parents (8,44)
- action visant à réduire la fracture numérique tant au niveau de l'accès que de l'usage des TIC (8,60)

Globalement, les besoins identifiés par axe prioritaire définissent des priorités :

- les opérateurs de soutien scolaire insistent sur le décrochage scolaire et difficultés d'apprentissage des jeunes (troubles d'attention, logopédie...), la maîtrise rudimentaire de la langue française (parents et enfants), la mauvaise compréhension du système scolaire, la dynamique d'ensemble de ces trois phénomènes dans les quartiers populaires.
- les opérateurs de projets d'alphabétisation insistent sur la pauvreté du langage, la faible littératie des publics en santé, technologie numérique, langue, pratiques culturelles, actualité politique, accroissant la précarité socio-économique d'adultes privés d'autonomie et de droits sociaux. Cumulés aux impacts psychologiques hérités de l'exil, c'est la vie dans sa globalité qui se replie dans le cercle familial, les limites géographiques du quartier, les liens communautaires. De là, les besoins signifiés par les opérateurs : campagne d'information, agoras « Space libre » permettant de revendiquer les droits sociaux, cours individuels, renforcement du personnel, extension des structures d'alphabétisation, cours de langue, transition vers la formation qualifiante, développement de pratiques socio-artistiques, citoyennes veillant à décroiser la vie du quartier. Une telle dynamique invite aussi à réfléchir sur la centralité des permanences sociales et initiatives renforçant la littératie des primo-arrivants.

Le repli sur soi, la contraction des normes, le conservatisme culturel et social sont fortement décriés par les porteurs de projets de vivre ensemble et de soutien scolaire (particulièrement sur les sites de logements sociaux): repli des jeunes dans les frontières géographiques du quartier, ghettoïsation rampante, mixité de genre assez compliquée, pression sociale exercée sur les femmes, entassement des publics exclus dans certaines écoles, stigmatisation des jeunes résidant à proximité des logements sociaux, indigence culturelle, désintérêt pour la culture, repli nationaliste, phénomène de bandes urbaines et rivalités territoriales. Ces problématiques appellent nécessairement des initiatives démultipliant les médiums et moyens d'expression dans ces quartiers (fête de quartier, pratiques artistiques, brocantes, voyages...).

Quant aux questions collectives, on peut globalement tirer quatre enseignements de l'enquête :

- les opérateurs en attente d'une plus grande expertise locale en matière de Cohésion sociale : meilleure prise en charge des publics spécifiques, réhabilitation du travail de rue, recensement des besoins locaux par les acteurs locaux, centralisation de la politique d'alphabétisation, cadastre des locaux et ressources disponibles dans les quartiers, coordination des outils d'évaluation des politiques publiques mises en œuvre à l'échelle locale, journées d'étude, rencontres intersectorielles sur des thématiques communes...

- Les opérateurs en attente d'une coopération plus forte entre acteurs et dispositifs locaux : actions redonnant du pouvoir d'agir aux habitants des quartiers (comités d'habitants, rencontres avec les personnalités politiques locales, appui sur des structures familiales des habitants du quartier), organisation de journées d'étude, plus grande transversalité entre les corps de métiers à l'intérieur de l'association, création d'une « maison associative » regroupant les acteurs locaux (réunions thématiques), circulation plus fluide du personnel entre partenaires associatifs, production d'enquêtes inter-associatives, orientation commune des publics associatif, financement des Coordinations sociales des quartiers...).

- Les opérateurs en attente d'une rationalisation financière et d'une économie des tâches administratives : économie d'énergie devant la multitude des appels à projets, cohérence entre les ressources financières allouées et les exigences prioritaires uniformisées par la Cocof au regard de montants ventilés différemment vers un secteur associatif lui-même diversement doté, plus grande flexibilité à l'endroit des dossiers justificatifs, contrôle moins strict et plus conciliant lors de la présentation des dossiers financiers, vulgarisation des procédures administratives afin de les rendre plus digestes, centralisation des services administratifs.

- Les opérateurs en attente d'une meilleure prise en charge des publics spécifiques : permanences des écrivains publics pour répondre à la demande des primo-arrivants, accompagnement des personnes à mobilité réduite, offre de formations de base en vue de renforcer l'insertion des primo-arrivants (informatique, mathématique, français), renforcement de l'interprétariat social, prise en charge des problèmes de santé mentale des primo-arrivants (besoin criant), soutien scolaire primo-arrivant, savoirs faire renforçant les initiatives intergénérationnelles.

5-2 Problèmes qui ont émergé durant le dernier quinquennat

Si les problématiques des publics et quartiers prioritaires sont relativement similaires entre les programmes quinquennaux, la pandémie a malmené deux ans le secteur associatif, ce qui a exacerbé ou généré des nouvelles problématiques :

- la fracture numérique (faibles compétences numériques, adaptation des publics aux services publics numérisés, absence de matériel informatique, connexion internet défectueuse, public alpha peu coutumier des technologies numériques, besoin de formations en technologie numérique) ;

- le décrochage scolaire, particulièrement celui des adolescents (apathie, isolement social, rupture des liens sociaux, surcharge de travail, mauvaise adaptation à l'enseignement hybride) ;

- l'adhésion des publics à des fausses croyances et/ou à des théories du complot ;

- la fermeture des lieux culturels et le caractère nécessaire des activités présentiels ;
- la succession déstabilisante des protocoles sanitaires et la délicate conciliation des règles émanant des différents pouvoirs subsidiaires ;
- la croissance des cas de violences conjugales et de maltraitance des enfants ;
- la faible littératie des publics (apprenants en alpha plus particulièrement) ;
- la centralité des permanences sociales devant l'explosion des demandes de suivis sociaux ;
- la gestion de l'anxiété et stress des publics confrontés à de nouvelles difficultés ;
- la résistance à la vaccination et la gestion compliquée des publics ne disposant pas du CST ;
- le manque d'infrastructures et de locaux adaptés aux mesures sanitaires ;
- le besoin d'activités de loisir et récréatives dans certains quartiers ;
- le recours nécessaire au travail individuel pour palier à une mauvaise adaptation des publics au distanciel (notamment en alphabétisation) ;
- le décrochage de parents écartés du jour au lendemain des locaux associatifs par les mesures sanitaires ;
- les cas de santé mentale qui ont augmenté avec la pandémie (notamment dans le public primo-arrivant).

5-3 Problèmes qui mériteraient d'être abordés via une approche intersectorielle

Sous réserve de la recension complète des initiatives développées sur le territoire communal, les visites de terrain et rapports associatifs laissent entrevoir certaines problématiques qui gagneraient à être abordées via une approche intersectorielle :

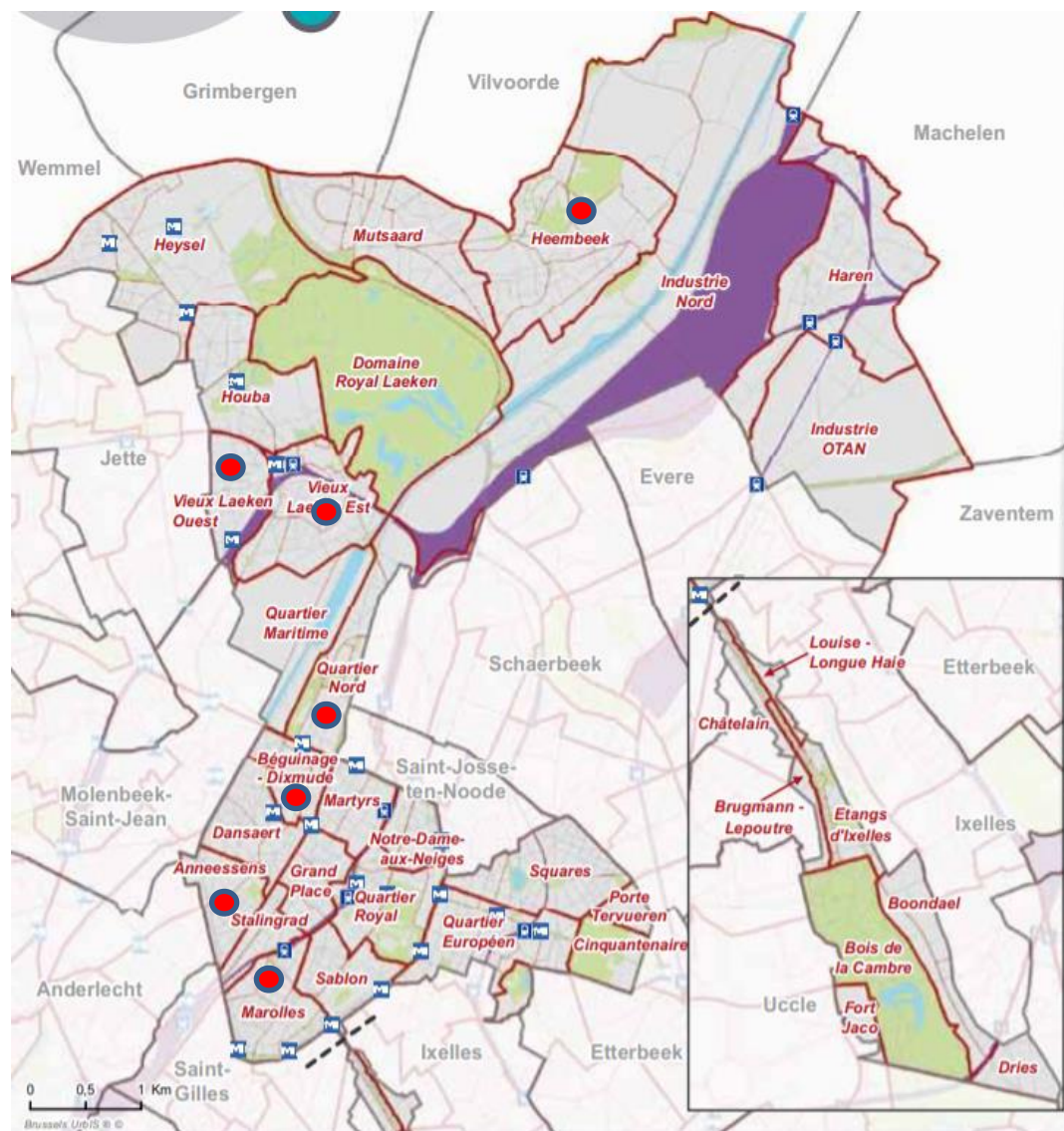
- a) accompagnement et meilleure transition du public Alpha/Fle vers le champ de l'insertion socioprofessionnelle. A ce titre, nombreux responsables associatifs voient leurs apprenants répéter des modules de formation dans leurs locaux parce qu'ils n'ont pu bénéficier d'une orientation effective, n'ont pu transiter vers la formation qualifiante. Le confort qu'offre une situation où l'apprenant se replie sur la communauté de pairs ponctue souvent sur des trajectoires de formation en boucle (jusqu'à 10 ans de présence dans l'association pour certains apprenants). Des rencontres entre professionnels des secteurs Cohésion sociale et Insertion socioprofessionnelle auraient du sens à l'endroit notamment d'une institutionnalisation de la transition vers le qualifiant en matière d'alphabétisation.
- b) Le recours au bénévolat se présente comme la seule alternative offerte à de nombreux opérateurs de projets manquant de personnel et de moyens financiers. Tant pour ceux qui desservent du soutien scolaire, du vivre ensemble que de l'alphabétisation. Nombreux responsables associatifs bricolent quotidiennement pour recruter des bénévoles qualifiés à défaut de pouvoir s'appuyer sur du personnel stable, doivent concilier des horaires de travail, intégrer cette force mobile dans le projet pédagogique

de l'association ou veiller à ce que cette ressource humaine assez précaire ne dépasse pas le plafond annuel de défraiement (+/- 1.400 euros). Beaucoup de responsables associatifs sont en attente d'un rehaussement significatif du forfait annuel bénévole tandis que le « contrat associatif », écarté du dispositif de Cohésion sociale en 2021, n'offrait déjà que de maigres possibilités (recrutement de bénévoles pensionnés ou actifs sur le marché du travail). La Cocof n'étant pas compétente en cette matière, des rencontres intersectorielles auraient du sens en vue notamment de rehausser le forfait annuel bénévole, ce qui contribuerait à stabiliser cette force de travail dans le secteur.

c) Les associations desservant du soutien scolaire sont de plus en plus confrontées à des jeunes primo-arrivants privés de classe DASPA dans l'enseignement ordinaire, noyés dans des difficultés d'apprentissage et de compréhension de la langue. Si ces jeunes font preuve d'une indéniable force de volonté devant leur parcours scolaire, leur prise en charge nécessite des méthodes et approches spécifiques manquant cruellement dans le secteur. Un partenariat intersectoriel dans ce domaine serait le bienvenu, notamment à l'endroit de la mise sur pied d'une formation qualifiante permettant aux encadrants d'assurer un suivi effectif du primo-arrivant intégré bon gré, mal gré, dans l'enseignement ordinaire.

d) Les mesures de proactivité contraignent les opérateurs Alpha/Fle à accueillir des primo-arrivants justiciables d'une trajectoire d'insertion contractualisée par les C.P.A.S. Une exigence de 20 heures de formation hebdomadaire est exigée de l'apprenant, ce qui précipite la chasse aux heures de cours, il n'est pas rare que l'apprenant s'inscrive dans deux ou trois associations pour arriver au quota d'heures requis. Cette logique d'activation installe les responsables associatifs dans un climat de contrôle, les forçant à délivrer des attestations, à gérer la pression psychologique exercée sur des apprenants tétanisés à l'idée d'être coupés de leur revenu d'intégration. Les valeurs d'émancipation étant au centre du décret de Cohésion sociale, des rencontres intersectorielles entre acteurs des politiques d'activation et opérateurs Alpha permettraient d'établir un diagnostic précis de cette situation, de réduire les tensions conséquentes de la percussio n de ces deux politiques publiques dans l'association.

5-4 Distribution géographique de l'offre associative



Avec ces 32,6 km², la Ville de Bruxelles est la plus vaste commune de la capitale (20% de surface globale de la RBC). D'après le découpage du monitoring des quartiers, ce territoire abrite 36 quartiers recouvrant 107 secteurs statistiques.

32 projets sont actuellement reconnus et financés par la Cocof dans le cadre du contrat communal de Cohésion sociale. Ces opérateurs desservent leurs actions dans sept quartiers prioritaires : Marolles, Anneessens, Béguinage-Dixmude, Quartier Nord, Vieux Laeken Est, Vieux Laeken Ouest et Neder-Over-Heembeek (pastilles rouges).

5-5 Tableau récapitulatif de l'offre en Cohésion sociale (contrat communal)⁵

QUARTIER	NOMBRE OPERATEUR	ACTION P1	ACTION P2	ACTION P4	Vol. Action/ Quartier	BUDGET GLOBAL
DIXMUDE-BEGUINAGE	4	3	2	0	5	130.054,58
LAOKEN	7	5	3	1	9	228.939,06
MAROLLES	6	5	2	1	8	196.238,10
NOH	2	2	0	0	2	66.183,51
NORD	5	5	3	0	8	219.090,23
SENNE	8	6	4	2	12	191.903,06
TOTAUX	32	26	14	4	44	1.032.408,54 ⁶

Avec 26 actions développées, le soutien scolaire couvre plus de 59% de l'offre communal en Cohésion sociale. Cette offre se distribue de manière relativement équilibrée dans les zones communales prioritaires (5 à 6 actions) à l'exception des quartiers Dixmude-Béguinage et Noh moins desservis (2 actions).

Avec 14 actions développées, l'Alpha/Fle couvre 32 % de l'offre communal en Cohésion sociale. L'offre d'alphabétisation est relativement équilibrée dans les zones prioritaires à l'exception du quartier Heembeek ne disposant pas encore d'un opérateur Alpha reconnu.

Avec 4 actions développées, les projets de vivre ensemble sont moins présents dans le contrat communal. L'intégration tardive de cet axe dans le dispositif (2016) explique la moindre présence d'actions développées jusqu'à récemment transversalement par les membres-opérateurs du contrat communal.

Le budget communal est ventilé assez équitablement sur l'ensemble des opérateurs de projets si l'on tient compte du volume d'actions reconnues par quartier. Si le quartier Nord bénéficie d'un budget légèrement supérieur à ceux des autres quartiers prioritaires, ce différentiel s'explique par la présence d'un projet développant une série d'actions dans les écoles de la Ville de Bruxelles, activités réparties diversement sur le territoire communal.

Au regard du diagnostic local des besoins communaux réalisé en 2021, la distribution géographique de l'offre associative dans la commune reflète relativement bien les besoins du terrain. L'axe Pentagone

⁵ Bruxelles Enseignement et Jeunesse à Bruxelles ont été intégrés dans le quartier Nord

⁶ Budget global ne reprenant pas le montant alloué à la Coordination locale

Ouest-Nord-Laeken cumule toutes les difficultés. L'ensemble des opérateurs reconnus actuellement en Cohésion sociale sont actifs dans ces périmètres d'intervention.

Si la dynamique d'ensemble recouvre un état réel des besoins communaux, certains quartiers pas encore reconnus ou reconnus en partie mériteraient d'être renforcés.

- C'est le cas des quartiers Houba, Heysel pas encore intégrés dans le dispositif de Cohésion sociale, dont la concentration des difficultés appelle une extension de l'offre des projets de soutien scolaire et de vivre ensemble.

- Les quartiers Heembeek, Cité Modèle gagneraient à voir une extension de l'offre scolaire de même qu'un développement des projets de vivre ensemble au regard notamment du climat de défiance entre jeunes du quartier, de méfiance entre habitants et de la particulière réclusion des populations désœuvrées dans des sites de logement sociaux (Versailles, Coin des cerises, Cité Modèle) environnant des lotissements pavillonnaires relativement chics et huppés.

- Les actions de soutien scolaire gagneraient à être soutenues financièrement dans les quartiers Senne et Laeken à l'endroit notamment d'un axe orienté plus spécifiquement sur le soutien scolaire primo-arrivant⁷ et d'activités de loisirs destinées aux plus petits.

- L'alphabétisation et le renforcement de la littératie gagneraient à être renforcés dans les quartiers abritant ou voyant circuler régulièrement des primo-arrivants, particulièrement les quartiers Anneessens, Nord et Laeken se présentant comme des zones de transit pour ces populations.

- Le déficit de la langue française des jeunes et adultes (problématique systémique dans les reportages) nécessite des actions de remédiation et d'apprentissage de la langue reliées si possible à une pédagogie du système scolaire.

- L'axe Yser-Chaussée d'Anvers actuellement peu desservi en projets associatifs, abritant deux sites de logements sociaux, manque indéniablement d'actions ciblant la jeunesse et les seniors.

- Les quartiers confrontés récemment à des mouvements de gentrification gagneraient à voir se développer des projets de reliance sociale, un réinvestissement de l'espace public (fêtes de quartier, brocantes, balades guidées). Particulièrement dans les Marolles et à Anneessens où les remontrances à l'endroit du clivage territorial entre population locale et ménages instruits fraîchement arrivées sont nombreuses.

- Le quartier Martyrs pas encore intégré dans le contrat communal gagnerait à voir développer des actions intergénérationnelles et de soutien scolaire à proximité des logements sociaux (site Marais-Ommegang).

⁷ Une seule action de soutien scolaire primo-arrivant est aujourd'hui financée en Cohésion sociale (Laeken).

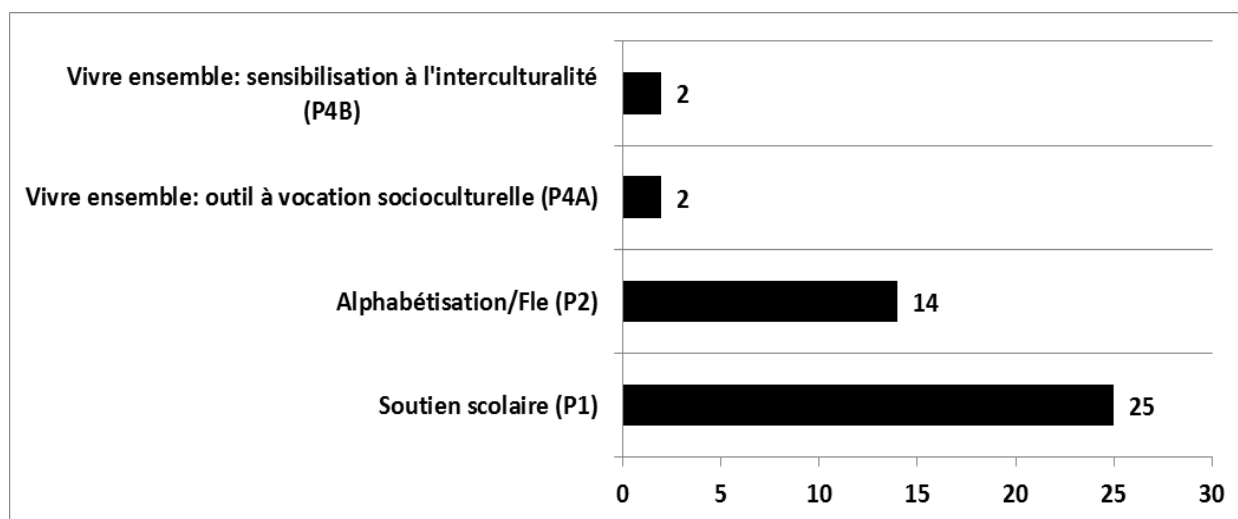
6- ETAT DES LIEUX DES ACTIONS ASSOCIATIVES DU CONTRAT COMMUNAL

6-1 Remarque préliminaire

La Circulaire ministérielle relative aux procédures d'évaluation de la politique de Cohésion sociale 2016-2020 institue les modalités « d'évaluation minimale » en matière de Cohésion sociale. Pour l'année 2021, les associations et la Coordination locale étaient tenues de rendre un rapport d'activité exhaustif.

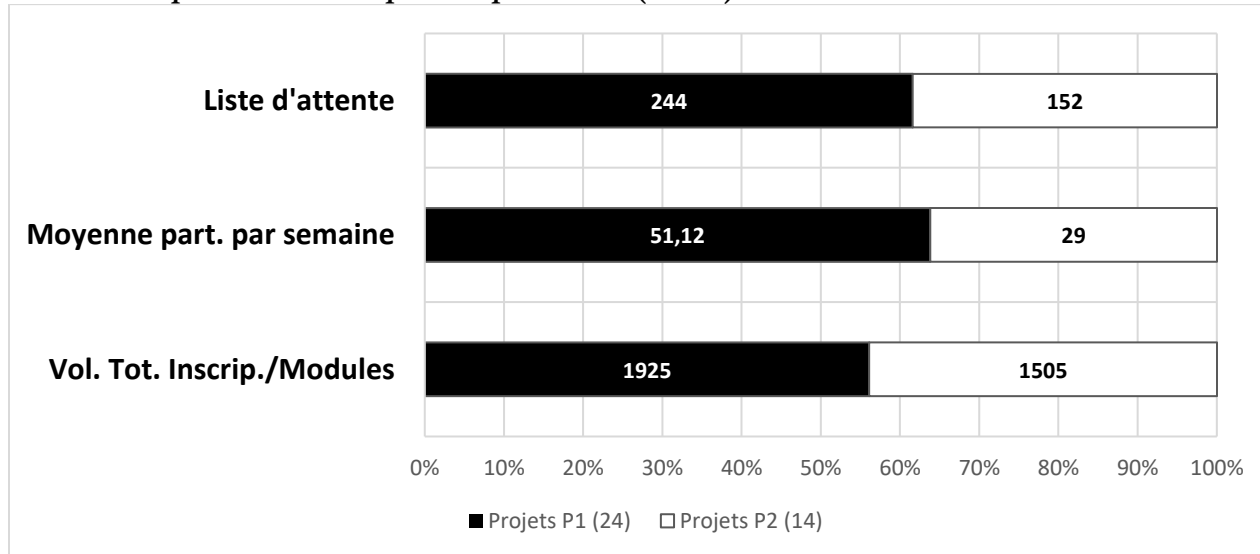
Ce rapport comporte plusieurs volets : changements dans le profil de la coordination et du budget du contrat communal ; rapport des différentes concertations locales et des actions liées à la représentation de la concertation locale dans différents organes intersectoriels ; éléments relatifs à la mise à jour permanente de l'information sur l'offre sociale sur le territoire de la commune éligible ; éléments d'analyse continue des problèmes et besoins sur le territoire de la commune éligible ; éléments relatifs à la cohérence de l'action menée par les opérateurs de cohésion sociale entre les différents quartiers de la commune éligible et les quartiers limitrophes des communes avoisinantes ; état des lieux des actions associatives du contrat communal et les recommandations de la coordination communale

6-2 Caractéristiques de l'offre associative (Contrat communal)



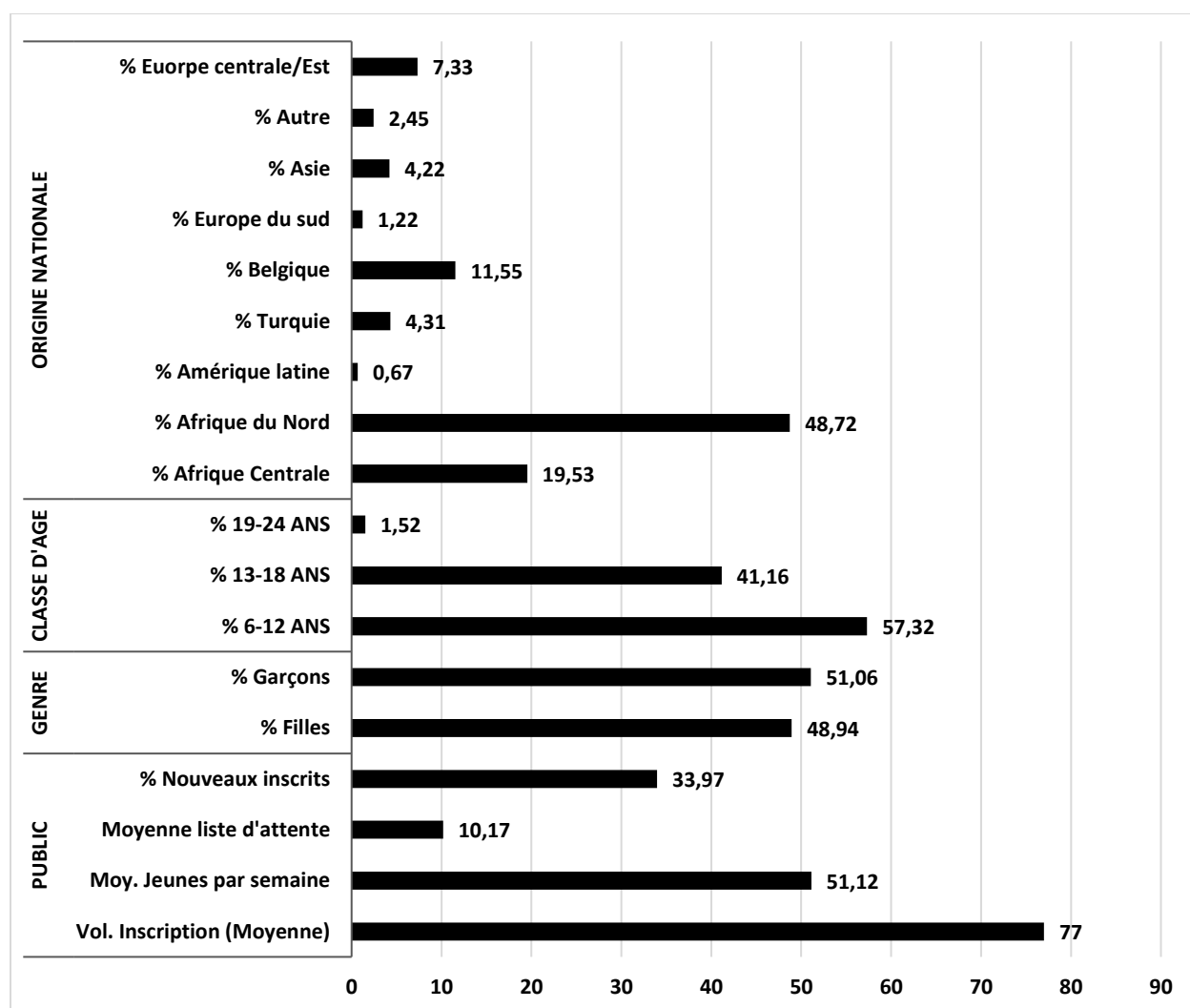
En 2021, les 32 projets intégrés dans le contrat communal desservait 43 actions prioritaires. 25 actions de soutien scolaire (58% des actions globales), 14 actions Alpha/Fle (32% des actions globales), 2 actions de vivre ensemble (outil à vocation socioculturelle) et 2 actions de vivre ensemble (sensibilisation à l'interculturalité).

6-3 Volume public accueilli par axe prioritaire (P1-P2)



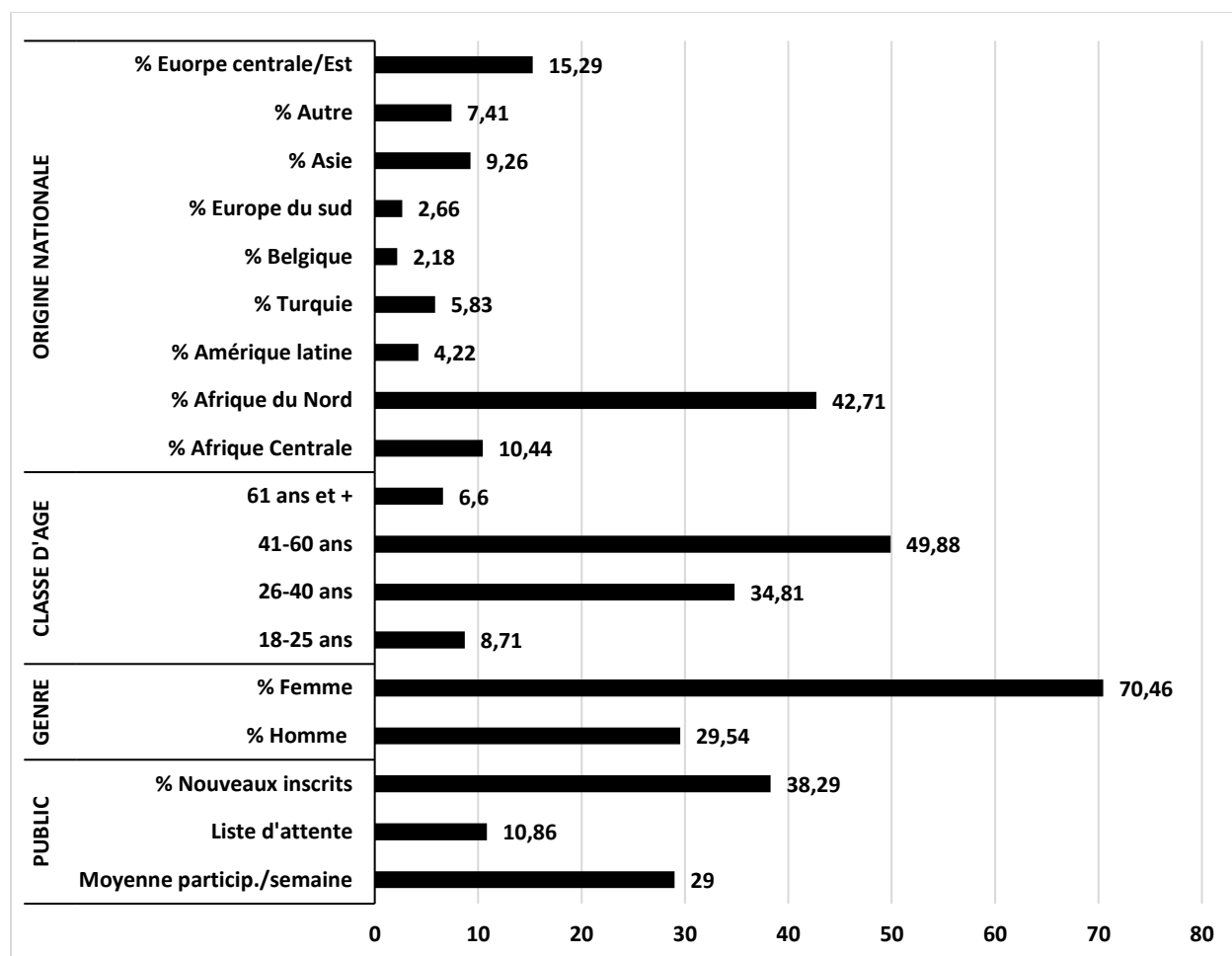
Selon les registres d'inscription, 1925 jeunes ont fréquenté le soutien scolaire en 2021 au regard d'une moyenne de 51 inscrits par action (25 projets). 1505 apprenants ont suivi un module alpha/Fle pour une moyenne de 29 adultes par action (14 projets). 244 jeunes ont été repris sur les listes d'attente des projets de soutien scolaire, 152 en Alpha-Fle.

6-4 Typologie des publics accueillis en soutien scolaire (P1)⁸



⁸ Pourcentage moyen par projet (données non pondérées)

6-5 Typologie des publics accueillis en Alpha/Fle (P2)⁹



65 modules Alpha-Fle ont été desservis en 2021 par les 14 opérateurs reconnus (21 modules Alpha, 18 modules FLE, 10 modules Oral, 7 modules français, 3 modules écriture, 2 ateliers citoyens et un stage d'été).

⁹ Pourcentage moyen par projet (données non pondérées)

6-6 Difficultés identifiées dans la mise en œuvre des projets de soutien scolaire (P1)

Catégorie de difficulté	Énoncés	Volume
Adaptation à la succession des protocoles sanitaires (10)	Mesures sanitaires fluctuantes bousculant les programmes d'activités et les rythmes d'apprentissage	4
	Suspension des activités au dernier moment conséquente d'une adaptation aux mesures sanitaires	1
	Difficulté à définir des consignes claires et à les mettre en œuvre	1
	Succession des protocoles sanitaires perturbant la gestion des ressources humaines	2
	Gestion et compréhension des différents protocoles sanitaires	1
	Lassitude des publics face à la succession des mesures sanitaires changeantes (fermeture, ouverture partielle, ouverture du soutien scolaire...)	1
	Surcharge de travail conséquente de l'adaptation à la succession des mesures sanitaires	1
Adaptation aux mesures de confinement (5)	Public résidant dans des logements sociaux exigus et peu adaptés au travail scolaire	1
	Encadrement des groupes réduits : absence des locaux, abandon des plus grands	3
	Rythmes de sommeil bouleversés par les mesures de confinement	1
Apathie, démotivation, trouble psychologique et défection des publics (9)	Anxiété, démotivation et nervosité des jeunes en période de pandémie	3
	Jeunes démotivés par la fermeture des écoles, l'enseignement hybride et la recours au distanciel	2
	Permanence sociale et logopédie ouverte mais moins fréquentées	1
	Relations humaines fragilisées et méfiance réciproque	1
	Multiplication des cas de violences conjugales et intrafamiliales	1
Adaptation à la numérisation des services et des activités (4)	Bouleversement des habitudes quotidiennes : travail distanciel, limitation des contacts sociaux, recours aux technologies numériques	1
	Diminution des contacts avec les personnes ressources extérieures	1
	Réunions d'équipe suspendues, mutées en visioconférence accompagnées d'une perte de lien social	1
	Société civile difficilement accessible : mutuelle, syndicat, CPAS, Actiris...	1
Gestion cas Covid et des mises en quarantaine (4)	Réorganisation du travail énergivore et gestion des absences lors d'un cas de quarantaine	2
	Irrégularité d'enfants que les parents gardent à la maison en raison d'une peur excessive du virus	1
	Absence prolongée des publics confrontés à des cas de covid avérés	1
Décrochage et retard scolaire (8)	Surinvestissement des prérogatives scolaires au détriment d'une réflexion familiale sur la méthode de travail de l'enfant	1
	Sentiment de perte de contrôle des parents lié à un surinvestissement des écrans par les enfants	1
	Écoles reléguant l'échec et le retard scolaire vers l'associatif	1

	Jeunes submergés de travail et devoirs scolaires	1
	Décrochage scolaire de jeunes mal adaptés au distanciel ou à l'enseignement hybride	2
	Retard cumulé des apprentissages sur le programme scolaire	1
	Décrochage scolaire des adolescents et absence des papas durant le confinement	1
Fermeture des lieux culturels et réduction des activités extérieures (4)	Fermeture des lieux culturels limitant le programme des activités d'été	2
	Sorties culturelles limitées par la présentation obligation du CST	1
	Diminution de l'offre culturelle rassemblant parents et enfants	1
	Contraintes liées à l'obligation d'organiser des activités extérieures : manger un pique-nique sous la pluie	
Fracture numérique et inégalités face aux technologies numériques (5)	Reconversion soutien scolaire virtuel profitant à ceux qui ont le moins de difficultés	1
	Inégalité d'accès à une connexion internet et au matériel informatique	3
	Maîtrise variable des logiciels et plateformes numériques (Discord)	1
Manque de moyens (3)	Difficulté financière conséquent de loyers dispendieux	1
	Manque de moyens pour assurer la reconversion des activités	1
	Subvention ACS limitée au mi-temps, ce qui a des conséquences sur la préparation et la qualité de travail	1
Difficultés liées directement à la pandémie (35)	Suppression ou adaptation des activités réclamant un réaménagement des locaux disponibles	18
	Défection du personnel ou des bénévoles liées à la maladie, à la peur du virus ou à une mise en quarantaine	1
	Reconversion pédagogique du projet allant d'actions à longs termes vers des actions à courts termes (projets développés sur plusieurs mois mis en suspens)	7
	Déménagement des activités vers d'autres locaux (Centre Dolto)	1
	Difficultés liées à l'entretien et nettoyage des locaux	1
	Irrégularité des enfants liée aux craintes ou aux incertitudes des parents par rapport à la situation épidémiologique ou à la fermeture des écoles	1
	Manque d'outils permettant l'expression des émotions	1
	Perte de contacts physiques avec les parents écartés de l'association	3
	Impossibilité d'accueillir le public adolescent accompagné d'un sentiment d'isolement	1
	Public primo-arrivant (Afghans, Syriens) maîtrisant peu la langue française, plus exposé à la maladie et ne disposant pas de place dans les classes DASPA	2
Travail distanciel (3)	Adaptation compliquée des jeunes à la reconversion scolaire en mode distanciel (recours à un modérateur, suivi des consignes, perte du lien social...)	3
Total		91

6-7 Difficultés identifiées dans la mise en œuvre des projets Alpha/Fle (P2)

Catégorie de difficulté	Énoncés	Volume
Adaptation à la succession des protocoles sanitaires (5)	Multiplication des protocoles sanitaires nécessitant des adaptations régulières des locaux, des cours (recours obligatoire à l'alpha individuel)	2
	Multiplication des groupes et sous-groupes pour répondre aux exigences sanitaires	1
	Reconversion des temps de travail dans l'équipe des formateurs : horaires, temps de préparation, cours individuels...	1
	D'un Codeco à l'autre, difficulté à transmettre une information cohérente	1
Conservatisme culturel et social (1)	Activités extérieures rejetées par une partie du public	1
Défection du personnel et manque de bénévoles (5)	Association confrontée à un changement de coordination	1
	Difficulté de mobiliser les bénévoles en période de pandémie	4
Défection public (2)	Irrégularité du public Fle (19-35 ans) pour des questions de survie : public qui s'absente à la première occasion de travailler	1
	Absentéisme du public alpha: maladie, quarantaine, personnes à risque	1
Difficultés organisationnelles (2)	Difficultés organisationnelles liées à la fermeture des écoles accueillant le public alpha	1
	Difficultés organisationnelles liées au manque de personnel	1
Fracture numérique (8)	Mentalité conservatrice conséquente d'une difficulté plus grande des femmes devant les outils numériques (Roma)	1
	Travail online nécessitant des compétences spécifiques et un accompagnement individuel	1
	Méconnaissances des pratiques informatiques au regard des services administratifs numérisés et difficilement joignables	1
	Irrégularité du public suspendue à la reconversion distancielle des cours	3
	Matériel informatique manquant ou inadapté	2
Prise en charge d'un public spécifique (2)	Isolement social et précarité très importante des sans papiers	1
	Gestion du COVID avec des publics analphabètes et/ou ne parlant pas le français. Inquiétudes et incompréhensions à tous les niveaux : médical, social, pédagogique	1
Suppression ou réduction des activités (6)	Difficulté de développer des activités en continu lors du confinement	1
	Suspension des activités présentiels P2 durant le confinement, y compris les moments conviviaux (Café)	3
	Visites et découvertes suspendues durant le confinement	2

6-8 Difficultés identifiées dans la mise en œuvre des projets de vivre ensemble (P4)

Les quatre opérateurs de projets de vivre ensemble ont été confrontés aux difficultés suivantes :

- activités et sorties socioculturelles endiguées par des jeunes qui refusent de se faire vacciner ou non vaccinés ;
- 4 des 5 éditions du « Dimanche à la maison » annulées en raison des mesures de confinement ;
- succession des différents protocoles sanitaires charriant son lot de fatigue et de difficultés: lassitude des parents, fermeture puis ouverture partielle des activités ;
- contraintes d'organiser des activités en extérieur ;
- absences des bénévoles nécessitant d'en prévoir le double pour assurer les activités.

6-9 Stratégies spécifiques mises en œuvre par les membres-opérateurs pour surmonter leurs difficultés

Globalement, pour surmonter leurs difficultés, les membres-opérateurs ont recours à une série d'actions qu'on peut regrouper à la base de 11 catégories.

Catégorie d'actions	Énoncés	Volume
Appui sur le réseau-partenariat (3)	Demande à certaines écoles de développer un compte association permettant à l'équipe d'accéder aux matières scolaires postées sur la plateforme numérique	1
	Contacts réguliers avec les titulaires de classe afin de mettre en place des stratégies renforçant les élèves plus vulnérables	1
	Orientation des femmes victimes de violences conjugales vers des services spécialisés	1
Extension et/ou reconversion de l'offre associative (25)	Augmentation de l'offre d'aide et de préparation au CE1D	2
	Constitution de sous-groupes afin de s'adapter aux normes sanitaires	1
	Aide individuelle (P1-P2), tables de discussions destinées aux enfants cloîtrés à la maison, aide à la rédaction de synthèses	4
	Offre supplémentaire de remédiations, cours de rattrapage et soutien spécifique en lecture et écriture	3
	Stages, activités extérieures organisés pour les enfants durant les congés scolaires	3
	Activités socioculturelles organisées à l'intérieur : débats, cuisines, jeux de société, sorties sportives...	2
	Atelier théâtre dupliqué et déplacé vers la salle de sport	1
	Ouverture de l'association durant les moments scolaires pour accueillir ceux qui n'étaient pas à l'école (études, devoirs, rapports)	1
	Extension de la permanence scolaire pour pouvoir accueillir l'accroissement des jeunes en études supérieures	1
	Constitution de fardes de travail à venir chercher à l'association	1
	« Créa-Caria » organisée sous forme d'exposition interactive, « Marolles ma Diversité » : parcours culturel et artistique accompagné d'interrogation musical depuis les balcons et fenêtre des habitants, « Fête des voisins » : défilé festif et rencontre des commerçants et habitants du quartier	1
	Jeux de piste dans la Ville de Bruxelles (street-art, architecture...)	1
	Reconversion des activités dans une autre forme exploitant l'espace public: concerts, battle (Impulsion Dance), spectacle « encore heureux »	1
	Réorganisation des horaires de cours: réduction des cours présentiels compensée par davantage de travail à domicile	1
	Ateliers numériques en distanciel/individuel en présentiel (atelier citoyen, formation linguistique, appropriation du français)	1
	Balade sonore en partenariat avec Urbanisa	1

Formation spécifique et supervision (9)	Formation suivie à Infor Drogues sur le thème de l'addiction aux écrans	1
	Séances de communication renforcées à l'endroit de l'utilisation de la plateforme numérique Discord	1
	Atelier stratégie d'apprentissage pris en charge par une formatrice en gestion mentale	1
	Supervision de l'équipe par une structure spécialisée (Stics)	1
	Réunions avec des formateurs spécialisés en « intelligence collective » afin de soutenir la réadaptation des projets	1
	Formation sensibilisation au Covid pour les formateurs.ices (Culture et Santé).	1
	Formations dédiées à la maîtrise des outils numériques	3
Mesures d'adaptation au protocole sanitaire (14)	Stage organisé en interne pour éviter toute erreur d'interprétation des mesures sanitaires	1
	Maintien des activités en présentiel eu égard à des mesures sanitaires suivis à la lettre (bulles, masques, distance, aération, division des groupes, travail individuel...)	8
	Activité socioculturelle reconvertie : remplacement par l'aide aux devoirs, recours à un plan B	2
	Désignation d'un responsable de l'équipe pour une mise à jour des mesures sanitaires	1
	Partenariat avec une structure en vue d'occuper des locaux plus adaptés aux mesures sanitaires	1
	Proactivité de l'équipe afin de trouver des parades: communication virtuelle avec jeunes et parents, recours à WhatsApp et Instagram, envoi des références personnelles des animateurs, accueil improvisé en extérieur (vente de gaufres et du thé chaud)...	1
Permanence sociale et action de sensibilisation (9)	Jeunes en anxiété: offre d'activités ludiques, d'expression, de paroles libres permettant au jeune de dédramatiser l'échec scolaire	1
	Mise sur pied d'une charte contractualisant la participation et l'engagement des parents, rencontre collective proposée le dimanche	1
	Sensibilisation des publics via une radio associative : droits syndicaux, associations, employés communaux	1
	Permanence téléphonique et psychologique pour enfants et adultes	3
	Permanence sociale : suivi des problèmes administratifs, emploi, restrictions covid, traductions...	1
	Promotion des activités de l'association au sein du quartier (assistante sociale)	1
	Séance d'information en présence d'un médecin de la Maison médicale des Riches Claires	1
Prise en charge de la fracture numérique (11)	Mise à disposition de tablettes et partenariat pour un renforcement du matériel informatique	2
	Espace informatique aménagé pour accueillir les jeunes du quartier	2
	Permanence hebdomadaire assurée par un informaticien public (Alpha-TIC/Lire et Ecrire)	1
	Atelier informatique organisé dans l'association en collaboration avec une structure spécialisée (Espace et culture)	1

	Projet multimédia en partenariat avec la Bibliothèque de Laeken (Espace EPN)	1
	Séances de rencontres collectives via zoom et initiation aux logiciels informatiques	2
	Ateliers formation linguistique: appels vidéo via WhatsApp à partir d'exercices transmis par voie postale	1
	Atelier d'expression: mise en situation théâtrale afin que les apprenants osent prendre la parole. Ateliers reconvertis en capsules numériques via WhatsApp (intonation, articulation, ...)	1
Renforcement personnel et mesures ergonomiques (6)	Recours à des contrats de courte durée pour ne pas fermer l'accueil	1
	Recrutement bénévole ou permanent supplémentaire	4
	Renforcement de l'équipe des bénévoles pour le nettoyage des locaux	1
Soutien parental (6)	Cycle d'ateliers accompagnant les parents et proposant des outils utilisables à la maison (tension parents-adolescents: Bravvo, Nota Bene, Mado Nord, MJ NOH)	1
	Collaboration accrue avec les parents afin de réaccrocher les enfants	1
	Séances de sensibilisation et accompagnement individuel des parents	1
	Intégration des parents dans le projet de l'association: encadrement du soutien scolaire, animations (calendrier hebdomadaire EDD)	1
	Mise en place du petit-déjeuner dans une Halte-Accueil pour renforcer la socialisation des publics : parents-enfants-équipe	1
	Soutien à la parentalité sous forme de rdv individuel	1
Subsides extraordinaires, prêt, achat de matériel (3)	Recours aux fonds spéciaux Covid permettant d'acheter et prêter du matériel informatique	1
	Prospection subsides pour offrir des cours Alpha supplémentaires	1
	Achat de logiciels informatiques	1
Travail de rue (2)	Renforcement du travail de rue permettant de renouer un contact avec les décrocheurs, les ramener vers l'association (activités intramuros)	1
	Présence accrue dans l'espace public	1
Appui sur le travail distanciel (5)	Accompagnement en distanciel via le compte ZOOM EDD secondaire	1
	Permanence soutien scolaire via WhatsApp ou teams pour les jeunes en quarantaine	1
	Apprentissage à distance via l'usage de tablettes (P2)	4
Total		93

6-10 Nouvelles problématiques constatées au sein du public

- Le passage au virtuel ne permet pas un suivi régulier du jeune à l'inverse du présentiel. Manque aux pratiques distancielles la dynamique de groupe si essentielle à l'évolution du jeune ;
- logement exigu et peu adapté à la promiscuité imposée par la reconversion du scolaire en distanciel : besoin de salles d'étude ;
- demande de mise en autonomie de certains jeunes baignant dans un climat de violence intrafamilial, augmentation des plaintes pour violences conjugales et maltraitance des enfants ;
- problématique des jeunes évoluant dans une famille monoparentale : doivent assumer les tâches scolaires en plus d'une situation d'aidant proche au sein de la famille ;
- jeunes désertant les activités compte tenu d'habitudes casanières renforcées par la pandémie ;
- annulation de l'épreuve du CEB pour certaines jeunes ;
- forte croissance des demandes de jobs étudiants ;
- accroissement des difficultés en lecture et en écriture ;
- difficultés plus spécifiques avec le public alpha nécessitant un accompagnement individuel ;
- la fracture numérique s'est fortement révélée avec la pandémie: matériel manquant ou peu adapté, mauvaise connexion, compétences numériques rudimentaires ;
- isolement et sentiment de solitude fortement ressentis lors du confinement, de là, une forte demande d'activités présentesielles ;
- absentéisme conséquent de la rupture des liens de confiance ;
- numérisation des services publics et difficultés à se connecter aux services en ligne;
- personnes âgées dans une situation d'isolement social préoccupant ;
- enfants privés des activités organisées en extérieur ;
- angoisses liées aux informations contradictoires et aux changements constants des protocoles sanitaires
- jeunes présentant des troubles instrumentaux et nécessitant un suivi pédo-psychologique ;
- lacunes plus importantes en mathématique et en français chez les jeunes du primaire ;
- lacunes en français, informatique chez les plus grands ;

- le travail distanciel créé de nouveaux besoins en matière de compétences, de matériel et de conditions de travail à la maison ;
- la situation des familles disposant de revenus modestes a empiré (crise économique, sociale et troubles psychologiques) ;
- dépressions liées à la fermeture des lieux culturels, à l'impossibilité de se rendre au pays d'origine ;
- suspension des pauses-café générant jusqu'alors du lien social ;
- apprenantes contraintes de suivre plusieurs cours pour justifier leur proactivité (20 heures hebdomadaires exigées par les CPAS). Le recouvrement de certaines plages horaires renforce l'absentéisme ;
- retard et décrochage scolaire : les révisions proposées par l'école n'ont pu résorber le retard scolaire tributaire du confinement ;
- manque d'explications dans les écoles à l'endroit des jeunes du premier degré assurés de passer d'office ;
- orientation abusive des jeunes vers les filières technique et professionnelle ;
- jeunes ne pouvant plus s'inscrire dans une dynamique de projet sur le long terme : le confinement rabat le public vers les mini-projets, les initiatives ponctuelles ;
- communication compliquée avec les instances administratives maintenues à distance ;
- inégalités accrues entre les élèves résidant un même quartier: accentuation des lacunes des élèves en difficulté scolaire avec la pandémie ;
- absentéisme croissant des professeurs dans certaines écoles, ce qui influe sur le retard scolaire des élèves ;
- adaptation difficile des jeunes à l'enseignement hybride ;
- angoisse des parents ayant entraîné une réduction des contacts des enfants cloîtrés par précaution à la maison.

6-11 Accueil de nouveaux publics

La plupart des opérateurs de projets de Cohésion sociale ont accueilli des publics assez similaires durant le confinement cependant que ces effectifs ont été confrontés à de nouvelles difficultés. Au sens strict d'accueil d'un « nouveau public » signalons :

- l'accueil d'adultes en provenance de Roumanie et dotés d'une maîtrise rudimentaire de la langue française (stagiaires d'origine roumaine)
- les nouveaux contingents en provenance des pays de l'Est (Roumains, Albanais, Géorgiens, Moldaves, Ukrainiens, Bulgares, Roms, personnes âgées aidant les familles à élever leurs enfants),
- les femmes « Roma » enceintes et en âge de scolarisation. Ces dernières suivent le programme de formation afin de bénéficier de l'allocation pour enfant mineur ;
- l'augmentation de l'effectif des sans-papiers en conséquence du mouvement de grève organisé à l'église du Béguinage (demande régularisation) ;
- l'accueil de plusieurs jeunes d'origine afghane en soutien scolaire (près d'un tiers de l'effectif d'une association) et l'augmentation de la proportion de jeunes ne maîtrisant pas assez le français pour suivre l'enseignement francophone ;
- le changement de public lié au déménagement d'une association : personnes en situation familiale précaire (femmes seules avec enfants, situation de divorce...), modules Fle attirant des publics plus scolarisés, primo-arrivants désireux de trouver un emploi ;
- un nouveau public de mamans participant régulièrement aux ateliers socio-crétifs et de mouvement d'une association ;
- gentrification récente du quartier Anneessens sans que cette population n'entre dans les associations ;
- les jeunes fréquentant l'enseignement secondaire supérieur et ayant beaucoup de mal à donner du sens à leurs études ;
- le public victime des violences intrafamiliales ou en grande précarité économique ;
- les hommes ayant perdu leur job et profitant de l'occasion pour suivre une formation;
- un nouveau public de primo-arrivants en provenance du Maroc ou ayant vécu dans un pays européen (traversée de la mer en bateau) ;
- les jeunes en grandes difficultés scolaires.

6-12 Quelques projets innovants réalisés durant la pandémie

Projet « Coup de pouce » (arrêté 1076) : renforcement du soutien scolaire des jeunes (5 -ème primaire à 2 -ème secondaire : lundi, 30 places disponibles). Mise en place de forums de discussion (plateforme Discord), recensement des besoins à partir d'un questionnaire, deux séances de préparation au CEB (mai 2021)
Atelier soutien à la parentalité (individuel et communautaire) Problématique : concentration de familles monoparentales dans le quartier avec un phénomène de parentification des adolescents. Constitution de petits groupes de parents autour de modules thématiques précis ou à leur demande. Travail en partenariat avec Nota Bene, Mado Nord orienté transfert d'outils (jeux de rôle, prise de parole, mise en lien avec des travailleurs sociaux, supports écrits, intelligence multiple, explorama, cartes des besoins...) permettant aux parents de concilier leurs exigences à l'égard des enfants et le désir d'autonomie de jeunes prétextant le travail scolaire pour abuser des écrans
Aide personnalisée et remédiation en direction des primo-arrivants en provenance de Roumanie
Formation liée à la digitalisation: achat de tablettes, initiation aux outils et pratiques informatiques
Programme pour enfant orienté connaissances informatiques (usage du courriel, zoom, accord parental, Word, applications ludiques, photos, vidéos...).
Projet musical chorale « Les Petits cœurs de Bruxelles » rassemblant une dizaine de filles et garçons (10-18 ans). Jeunes suivant une éducation musicale et des cours de chants organisés tous les weekends. La chorale chante en français, néerlandais, anglais et dans le répertoire musical d'autres langues. Les jeunes talents reprennent les classiques de la chanson française (Bourvil, Céline Dion, Zaz...) et le répertoire de la variété internationale. Participation de la chorale à des événements culturels internationaux (International Colours Of The World 2019 à Antwerpen) et réalisation d'une vidéo musicale : « L'Envie d'Aimer »
Projet techno-crétif: combinaison d'activités d'apprentissage informatique, électronique, robotique, multimédia et artistique via une dynamique ludo-crétive visant les usages créatifs des technologies. Les activités sont conçues pour développer cinq compétences clés pour les enfants : pensée critique, collaboration, créativité, résolution de problèmes et pensée informatique
Subside exceptionnel de la Fondation BESIX permettant l'achat d'une centaine de tablettes. Le projet visait plus spécifiquement les apprentissages à distance (adaptation à la crise, lutte contre la fracture numérique, apprentissage distanciel, compétences transversales). Usage d'applications gratuites et utilisables sans wifi (compréhension orale, dialogue, vocabulaire, savoir s'exprimer, lecture, écriture, conjugaison, grammaire, mathématique)
Projet « Marolles ma Diversité »: maintien de l'évènement en le réduisant à un parcours externe « Portrait(s) du Quartier des Marolles ». Des portraits du quartier ont été réalisés et échangés entre les divers publics d'un partenariat associatif pour qu'ils puissent s'inspirer, se répondre mutuellement, avant d'être exposés dans les vitrines du quartier. Résultat : 50 œuvres exposées, visibles de l'extérieur (du 24 mars au 11 avril 2021)

Campagne « zéro déchet » en direction d'un public infra-qualifié. Objectif du projet : sensibiliser le public à l'éco-responsabilité, créer un guide de réflexion et d'information (outil pédagogique), renforcer les pratiques de consommation responsable (électricité, chauffage, compost, pratique du troc...), professionnaliser et pérenniser les animations sur le thème « zéro déchet » : atelier de fabrication de produits ménagers, de compost, potager collectif, couture et cuisine éco-responsables...).
Formation portant sur les bases en informatique initiée par un opérateur pour répondre aux lacunes des élèves
Introduction d'une demande de subvention en Cocof Initiative afin d'intégrer dans une formule mixte des cours individuels en alternance avec des cours collectifs en présentiel. Résultats : progrès significatif des participants en lecture, écriture, calcul, plus grande régularité et assiduité, confiance en soi, gain en autonomie, difficultés en lecture et écriture mieux détectées, meilleure pratique des TIC en individuel
Ateliers de musique, percussion, expression permettant aux enfants d'exprimer leurs émotions, de se déprendre du climat suffoquant suspendu à la pandémie
Création d'un spectacle de théâtre d'ombres corporelles portant sur la thématique du territoire et du vivre ensemble. Par la mise en place d'ateliers d'expressions artistiques mêlant différentes techniques (écriture, ombres corporelles, vidéo et création sonore), les participants sont invités à faire part de leur vision et de leur expérience de la ville. Spectacle permettant à chacun d'exprimer et faire rayonner son patrimoine culturel. Partenaires du projet : Anne Guinot, Urbanisa'son (création sonore et visuelle), Marie Coppens (chorégraphe) : asbl <i>Sacrée Bonne adresse</i> spécialisée dans le théâtre d'ombres. Les ateliers « lundi-citoyen » ont lieu au centre culturel Espace Magh (écriture de textes pour l'élaboration des scénarios). Une combinaison de sons, silhouettes (ombres des participants), images de la ville sont arrangés avant d'être joués sur scène. Spectacle représenté à l'Espace Magh en juin 2022
Projet « Cuisine de Quartier » : sensibilisation à une bonne alimentation, à la santé et au bien-être. La crise sanitaire a des conséquences sur la santé mentale et physique des jeunes. Thématiques abordées : équilibre alimentaire, découverte de petits plats, desserts simples et sains, alimentation bio, durable et équitable. Des sorties, rencontres, découvertes de divers lieux ont également été prévues : fermes urbaines, potagers collectifs, initiatives locales, moulins...
Atelier « Informatique et multimédia » permettant au public de s'adapter à de nouvelles formes d'apprentissage, à se familiariser avec les applications et logiciels d'usage, à suivre les cours à distance, à payer des factures, réaliser des démarches administratives, découvrir internet et ses ressources...
Stage d'été FLE (juillet) : cours de français destiné au public inhabituel de l'association durant deux semaines (primo-arrivants ayant bénéficié d'une instruction). Le stage vise également à renforcer la mixité de genre au sein des groupes moins mixtes, moins instruits (public alpha) en confrontant les apprenantes à des activités et sorties dans des milieux mixtes, à engager du personnel masculin dans le but de constituer plus tard des groupes mixtes réguliers
Permanence scolaire étendue à 23 heures semaine, intégrant des rencontres, échanges et débats permettant aux jeunes de s'installer, d'évoquer leurs vécus et leur vision du monde

Projet Khan Academy (plateforme numérique) offrant un accompagnement scolaire distanciel à certains jeunes éprouvant des difficultés en mathématiques. Création d'un compte « classe collectif et individuel » pour l'équipe et les jeunes. Il permet d'obtenir un support numérique supplémentaire au sein de l'axe soutien scolaire. Extension de l'outil en perspective : mathématique, sciences et chimie
Mise en place d'une bibliothèque dans un local dédié. Dans un premier temps, le lieu est ouvert aux adultes, enfants (6-12 ans) et les plus petits (10 mois-3 ans) : ateliers conte et lecture. Un espace « coussins » est aménagé, les enfants s'y installent avec des livres. Un animateur gère la bibliothèque (10h/semaine). Le but dans un premier temps est que l'espace profite aux habitants du quartier avant que la bibliothèque ne soit gérée par ses usagers. Une activité a été organisée avec un groupe d'apprenants FLE (atelier lecture). Projet en relation avec la bibliothèque de Laeken : prêts de livres, utilisation des locaux, visite publics P1 et P2
Camp découverte et remédiation de 5 jours dans les Ardennes (16 jeunes, 12 et 18 ans, public mixte). Journées organisées autour du travail scolaire le matin, des activités découvertes et visites l'après-midi, soirées feux de camps, jeux de société, avec des objectifs de « vivre-ensemble » en transversal (préparation des repas, vaisselle, rangement, tenue du gîte, partage des espaces...)
Module préparation à l'examen de français A2 en vue de l'obtention de la nationalité belge
Basta Corona 2 : Les protocoles sanitaires ayant endigué les activités intra-muros, ouverture de la programmation à d'autres disciplines artistiques que celle de la musique (théâtre, cirque, marionnette). L'organisation des concerts, spectacles et événements dans l'espace public attire des publics peu coutumiers du centre culturel. Certains événements (exemple : Urban Battle) organisés avec des partenaires du quartier renforcent les liens avec ces structures de proximité
Ateliers centrés sur l'estime de soi (mise en confiance du jeune, de ses capacités, son potentiel, ses intelligences). Ateliers permettant de mettre en parole le ou les identités du jeune (personne, genre, origine...)
Soutien parental en partenariat avec l'AMO de NOH. Objectifs : renforcer la confiance des parents, les outiller sur différentes questions liées à la scolarité. Importance de créer du lien entre enfants et parents dans un bâtiment principalement investi par des jeunes
Action menée avec un groupe de 7 jeunes du primaire en grande difficulté : remise à niveau dans les branches principales de manière ludique, moments de détente, espace parole leur permettant d'extérioriser leur vécu. Action intensive et en petits groupes rassemblés sans contrainte.

SYNTHESE ET CONCLUSION

La Circulaire ministérielle relative aux procédures d'évaluation de la politique de Cohésion sociale 2016-2020 institue les modalités « d'évaluation minimale » en matière de Cohésion sociale. Pour l'année 2021, les associations et la Coordination locale étaient tenues de rendre un rapport d'activité exhaustif.

Caractéristiques de l'offre associative : en 2021, les 32 projets intégrés dans le contrat communal desservait 43 actions prioritaires. 25 actions de soutien scolaire (58% des actions globales), 14 actions Alpha/Fle (32% des actions globales), 2 actions de vivre ensemble (outil à vocation socioculturelle) et 2 actions de vivre ensemble (sensibilisation à l'interculturalité).

1925 jeunes ont fréquenté le soutien scolaire en 2021, les garçons forment 51,06% de cet effectif global contre 48,94% de filles. Cette offre cible majoritairement les 6-18 ans (98% de l'effectif global). Plus de 57% des usagers du soutien scolaire ont un ascendant d'origine nord-africaine¹⁰.

1505 apprenants ont suivi un module Alpha/Fle en 2021, les femmes forment 70,46% de cet effectif global contre 34,81% d'hommes. 75% des apprenants fréquentant les modules Alpha/Fle ont entre 26 et 60 ans. Ce public vient des quatre coins du monde au regard d'une surreprésentation des apprenants en provenance d'Afrique du Nord (42,71% de l'effectif global), d'Europe centrale et de l'Est (15,29%) et d'Afrique centrale (10,44%).

Les 91 difficultés identifiées par les opérateurs de projets de soutien scolaire peuvent globalement être rangées dans les catégories suivantes : *difficultés d'adaptation à la succession des protocoles sanitaires (10 énoncés)* ; *difficultés liées à l'adaptation aux mesures de confinement (5 énoncés)* ; *difficultés liées à l'apathie, les troubles psychologiques et la défection des publics (8 énoncés)* ; *adaptation à la numérisation des services publics et des activités (4 énoncés)* ; *gestion des cas de covid et des mises en quarantaine (4 énoncés)* ; *décrochage et retard scolaire, particulièrement celui des adolescents (8 énoncés)* ; *la fermeture des lieux culturels et la réduction des activités extérieures (4 énoncés)* ; *fracture numérique et inégalités face aux technologies numériques (5 énoncés)*, *le manque de moyens (3 énoncés)* ; *difficultés liées à la gestion quotidienne de la pandémie : aménagement et nettoyage des locaux, reconversion pédagogique des projets, perte de contact physique avec les parents, manque d'outils adaptés (35 énoncés) et l'adaptation au travail distanciel (3 énoncés)*.

Les 31 difficultés identifiées par les opérateurs de projets Alpha/Fle peuvent globalement être rangées dans les catégories suivantes : *adaptation à la succession des protocoles sanitaires (5 énoncés)* ; *conservatisme culturel et social (1 énoncé)* ; *défection du personnel et manque de bénévoles (5 énoncés)* ; *défection et irrégularité du public (2 énoncés)* ; *difficultés organisationnelles (2 énoncés)* ; *fracture numérique (8 énoncés)* ; *prise en charge d'un public spécifique (2 énoncés)* ; *suppression ou réduction des activités (6 énoncés)*.

¹⁰ Données établies à partir des pourcentages moyens communiqués par les responsables associatifs

Les quatre opérateurs de projets de vivre ensemble ont été confrontés aux difficultés liées à la *fermeture des lieux culturels et à la suspension des activités, aux jeunes qui refusent de se faire vacciner, à l'adaptation à la succession des protocoles sanitaires, à l'absence des bénévoles et des encadrants.*

Pour surmonter ces difficultés, les opérateurs de projets de cohésion sociale ont pu s'appuyer sur 14 types de ressources (93 énoncés) : *appui sur le réseau-partenariat (3 énoncés) ; extension et/ou reconversion de l'offre associative (25 énoncés) ; formation spécifique et supervision (9 énoncés) ; mesures d'adaptation au protocole sanitaire (14 énoncés) ; permanence sociale et action de sensibilisation (9 énoncés) ; prise en charge de la fracture numérique : achat de matériel, Espace public numérique, recrutement personnel qualifié, atelier de sensibilisation aux technologies numériques, recours au projet multimédia (11 énoncés) ; renforcement personnel et mesures ergonomiques (6 énoncés) ; soutien parental (6 énoncés) ; prospection subsides extraordinaires, prêt et achat de matériel (3 énoncés) ; travail de rue (2 énoncés) ; recours au travail distanciel (5 énoncés).*

Pour ce qui est des nouvelles problématiques constatées au sein du public, citons les obstacles liés à la fracture numérique et à l'adaptation au travail distanciel (logement inadapté, manque de salle d'étude, isolement de l'apprenant, numérisation des services publics), les tensions et troubles psychologiques liés au confinement (violence conjugale, maltraitance des enfants, surcharge des jeunes évoluant dans une famille monoparentale, habitudes casanières, troubles du sommeil, absentéisme des usagers et bénévoles, isolement social des seniors, suspension des activités extérieures, contraintes des mesures de proactivité sur les apprenants Alpha-Fle), les problématiques liées à la fermeture des écoles en période de pandémie (adaptation au système scolaire hybride, annulation de l'épreuve du CEB, accroissement des difficultés en lecture, écriture, mathématique, troubles instrumentaux, relais difficile vers des spécialistes, retard et décrochage scolaire, orientation abusive vers le professionnel, projets à court terme, absence des professeurs), la précarité accrue de certaines familles prises dans des situations inédites, la communication compliquée avec les instances administratives, la réclusion des enfants par peur de la pandémie.

La plupart des opérateurs ont continué à accueillir des publics similaires livrés cependant à de nouvelles difficultés. Certains responsables associatifs ont cependant accueilli des nouveaux publics : contingents migratoires en provenance des pays de l'Est, sans-papiers (mouvement de grève installé dans l'église du Béguinage), jeunes d'origine afghane, primo-arrivants scolarisés, groupe de mamans, jeunes fréquentant l'enseignement secondaire supérieur, cas de violences conjugales, public d'origine marocaine en provenance d'un pays tiers européen.

Nombreux opérateurs de projets ont profité de la crise pandémique pour développer des projets innovants. Citons le projet « Coup de pouce » initiant le public aux plateformes numériques à partir de forum de discussion, la chorale « Les petits cœurs de Bruxelles » permettant à des jeunes de chanter des chants en plusieurs langues et d'exhiber leur talent, le projet techno-crétif initiant les jeunes à l'électronique, la robotique, aux multimédias via une approche ludique, le subside exceptionnel d'une fondation ayant permis à un opérateur Alpha de se procurer une centaine de tablettes confiées aux usagers de l'association, le parcours « Portraits du quartier des Marolles » organisé dans l'espace public en lieu et place des activités intra-muros organisées d'ordinaire dans le cadre du festival « Marolles ma Divercité », la campagne « zéro déchet » sensibilisant le public des Marolles à une « consommation

responsable », une séance d'information en présence d'un médecin de la Maison médicale des Riches Claires, la création d'un spectacle d'ombres corporelles exposant sur scène un alliage de sons, reflets de silhouettes et images de la ville au détour d'une pédagogie de projet alliant plusieurs partenaires associatifs, l'atelier informatique et multimédia développé dans une association afin d'initier les jeunes aux plateformes numériques, le stage d'été Fle visant à renforcer la mixité des groupes Alpha, jeux de piste dans la Ville de Bruxelles (street-art, architecture...), « Basta corona » offrant une série de concerts gratuits dans les rues de Laeken...

La mise à jour de l'offre sociale au niveau local par la Coordination locale peut s'appuyer sur des organismes actifs sur le territoire communal, missionnés par les pouvoirs publics pour réaliser un recensement de l'équipement social. Cette information est consultable en ligne via de listes thématiques, de cartes dédiées : le Centre de Documentation et de Coordination Sociales est habilité à produire une « carte bilingue de l'offre sociale-santé en Région Bruxelles-Capitale » ; le Bureau bruxellois de la planification se charge du « Monitoring des équipements culturels » reprenant l'annuaire bruxellois des salles et scènes culturelles. Les Coordinations sociales des quartiers tiennent également à jour un répertoire de l'offre social local consultable en ligne (Coordinations sociale des Marolles, de Laeken et Neder-Over-Heembeek). Enfin, la Coordination locale des projets de Cohésion sociale de la Ville de Bruxelles dispose d'un fichier Excel thématique répertoriant plus 400 structures actives sur le territoire communal.

Le Diagnostic local réalisé en 2021 a permis d'identifier une partie des besoins communaux, ceux des publics fréquentant les projets de Cohésion via une approche quantitative (analyse des variables sociodémographiques) et qualitative (questionnaire et échelle de jugement complétés par les membres-opérateurs et associés du contrat communal).

L'analyse des variables sociodémographiques donne à voir une dynamique territoriale attirant l'attention sur :

- l'accroissement de la population résultant de l'exode des petites classes moyennes dans les lotissements pavillonnaires du nord de la commune (Heembeek, Haren, Mutsaard). Cette dynamique génère des besoins : accueil petite enfance, soutien scolaire, activités socio-créatives.
- Les nouveaux résidents de la commune s'installent massivement dans les quartiers centraux (Pentagone Est et Quartier européen) à proximité des fonctions dites spécifiques : institutions européennes et universités. Ces ménages instruits adoptent un usage stratégique du territoire communal. L'un des enjeux du vivre ensemble relève probablement d'un décroisement de ces populations polyglottes, jouissant d'un mode de vie global mais totalement absents dans les locaux associatifs.
- Le Pentagone Ouest, sa prolongation vers le quartier Nord et Laeken concentrent toutes les difficultés : sites de logements sociaux, concentration des populations étrangères (Afrique, Asie, Europe de l'Est et méridionale), des primo-arrivants, des ménages inactifs, des familles nombreuses, redoublement scolaire alarmant, jeunesse désœuvrée, forte densité de population, taux de chômage et nombre de demandeurs d'emploi inoccupés largement supérieurs à la moyenne régionale. D'ores et

déjà ciblés prioritairement par la commune, ces quartiers appellent un renforcement des actions de soutien scolaire, d'alphabétisation, de vivre ensemble, la création de places d'accueil et de gardes d'enfants supplémentaires.

- Les sites de logements sociaux (Lacaille, Querelle, Brigittines, Dixmude, Rempart des Moines, Versailles, Square Léopold, Cité modèle) se présentent comme des pôles exponentiels de difficultés quel que soit le niveau de vie de l'environnement local (particulièrement les sites Versailles, Querelle et Cité modèle).

- La corrélation entre les niveaux supérieurs d'instruction et l'espace résidentiel est significative au niveau communal. C'est elle qui ordonne les disparités territoriales de l'espace communal, ses conséquences en termes d'inégalités sociales au regard de l'autonomie et du capital culturel que partagent ces ménages instruits en plus des espaces et mode de vie relativement similaires. En conséquence, le ciblage territorial en matière de Cohésion sociale reste prioritaire.

- L'échelle numérique (enquête) vient globalement conforter les recommandations émises dans le Diagnostic local de sécurité de la Ville de Bruxelles. Celles qui ont récoltées les plus hauts scores (≥ 8) mettent à l'avant :

- la nécessité de résorber une fracture numérique exacerbée fortement par la pandémie,

- la centralité de la scolarité ;

- la nécessité d'une participation accrue des parents à la vie scolaire ;

- la nécessité de lutter davantage contre le décrochage scolaire précoce des enfants ;

- la nécessité de développer les lieux d'apprentissage et de maîtrise suffisante de la langue française (priorité des quartiers populaires) ;

- les actions permettant aux publics d'accéder à des pratiques culturelles élaborées et d'exposer leurs talents ;

- l'éducation aux médias afin de prévenir les phénomènes d'emprise, de dépendance aux écrans, complotisme ;

- partenariat local et échange de bonnes pratiques entre membres-opérateurs.

Globalement, les besoins identifiés par les opérateurs de projets par axe d'activité sont les suivants :

- les opérateurs de soutien scolaire insistent sur le décrochage scolaire et difficultés d'apprentissage des jeunes (troubles d'attention, logopédie, échec scolaire...), la maîtrise rudimentaire de la langue française (parents et enfants), la mauvaise compréhension du système scolaire et la fusion de ces trois types de difficultés dans les quartiers populaires.

- Les opérateurs de projets d’alphabétisation insistent sur la pauvreté du langage, la faible littératie des publics en santé, technologie numérique, langue, pratiques culturelles, actualité politique, accroissant la précarité socio-économique d’adultes privés d’autonomie et de droits sociaux, confortant les postures d’évitement de langue, le repli des apprenants dans les frontières du quartier.

- La contraction des normes et le conservatisme sont fortement décriés par les porteurs de projets de vivre ensemble et de soutien scolaire (particulièrement sur les sites de logements sociaux)

On peut tirer quatre enseignements des questions collectives reprises dans le questionnaire :

- les opérateurs en attente d’une plus grande expertise locale en matière de Cohésion sociale ;
- les opérateurs en attente d’une coopération plus forte entre acteurs et dispositifs locaux ;
- les opérateurs en attente d’une rationalisation financière et d’une économie des tâches administratives à l’endroit des autorités subsidiantes ;
- les opérateurs en attente d’une meilleure prise en charge des publics spécifiques (primo-arrivant, sans-papier, handicapé...).

Les problématiques qui ont émergé lors du dernier quinquennat sont étroitement liées à la pandémie : fracture numérique dans tous ses aspects (manque de matériel, de compétences, de formations ciblées, public alpha complètement largué), le décrochage scolaire de jeunes mal adaptés à l’enseignement hybride ou à la fermeture des écoles, l’adaptation des publics au travail distanciel, les phénomènes d’emprise, de dépendance aux écrans et d’adhésion à des vues complotistes, les cas de violences conjugales et intrafamiliales, l’adaptation à des protocoles sanitaires successifs, parfois contradictoires.

Quatre problématiques de terrain mériteraient d’être abordés via une approche intersectorielle :

- une meilleure transition du public alpha vers le champ de l’insertion socioprofessionnelle ;
- la stabilisation du bénévolat dans le secteur et la révision à la hausse d’un forfait annuel de défraiement confortant l’instabilité de cette ressource de travail ;
- partenariat intersectoriel pour une meilleure prise en charge du soutien scolaire primo-arrivant (formation spécifique) ;
- rencontre intersectorielle en vue de concilier politique d’activation (CPAS) et d’alphabétisation.

La distribution géographique de l’offre associative reflète relativement bien les besoins du terrain. L’axe Pentagone Ouest-Nord-Lacken cumule toutes les difficultés. L’ensemble des opérateurs reconnus actuellement en Cohésion sociale sont actifs dans ces périmètres d’intervention. Le budget communal est ventilé assez équitablement sur l’ensemble des opérateurs de projets si l’on tient compte du volume d’actions reconnues par quartier. Au regard du Diagnostic local des besoins communaux, les projets de Cohésion sociale gagneraient à s’étendre vers les quartiers Houba, Heysel, Martyrs pas encore intégrés dans le contrat communal (P1-P4). Un appui supplémentaire en direction des sites de

logements sociaux est également nécessaire, particulièrement à Cité Modèle, Versailles, Anneessens, Chaussée d'Anvers et Querelle.